



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9846^e séance

Jeudi 23 janvier 2025, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Bendjama (Algérie)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Danemark	M ^{me} Lassen
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Grèce	M. Sekeris
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Pakistan	M. Akram
Panama	M. Alfaro de Alba
République de Corée	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Somalie	M. Yusuf

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Égypte et d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M^{me} Bisan Nateel, du Tamer Institute for Community Education.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous venons d'approuver la liste des intervenants pour la présente séance. Je voudrais attirer l'attention des membres sur le fait que M^{me} Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, ne figure pas sur cette liste, alors que notre délégation avait demandé qu'elle participe à cette séance, une demande qui avait reçu l'appui de la présidence algérienne. Nous vous remercions, Monsieur le Président, des efforts que vous et votre délégation avez déployés, comme nous le savons, pour persuader M^{me} Russell de présenter un exposé. Elle a toutefois refusé de le faire, sous un prétexte frivole et spécieux et sans présenter aucun argument valable, d'après ce que nous avons compris. De même, d'autres représentants de la direction de l'UNICEF sont devenus mystérieusement indisponibles.

Le refus de la Directrice générale de l'UNICEF d'informer le Conseil de sécurité sur l'horrible tragédie liée à la mort de dizaines de milliers d'enfants à Gaza est scandaleux et mérite d'être condamné dans les termes les plus forts. Je souhaite rappeler aux membres du Conseil que M^{me} Russell, littéralement sur un claquement de doigts de la présidence américaine du Conseil de sécurité, s'est empressée de nous présenter un exposé à l'occasion d'une séance d'information honteusement politisée sur les prétendues questions relatives aux enfants découlant de la situation en Ukraine le 4 décembre de l'année dernière (voir S/PV.9799).

Il semble donc que les enfants de Gaza soient moins importants pour l'UNICEF que les enfants d'Ukraine. Sinon, comment expliquer que l'UNICEF juge inutile d'informer le Conseil de sécurité sur la situation des enfants à Gaza, ce qui, soit dit en passant, fait partie du mandat du Fonds ? Manifestement, le sort de ces enfants ne préoccupe ni Catherine Russell, ni les États-Unis dont elle est ressortissante. Après tout, la présidence américaine, malgré nos appels répétés, n'a jamais organisé de séance du Conseil de sécurité sur les enfants de Gaza en décembre de l'année dernière. Nos collègues américains ne sont apparemment pas à l'aise pour commenter la situation entourant la mort de dizaines de milliers d'enfants dans la bande de Gaza, qu'ils ont eux-mêmes provoquée en opposant leur veto à six reprises et en ne permettant pas au Conseil de sécurité d'intervenir et d'arrêter le massacre israélien.

La Directrice générale de l'UNICEF a simplement joué le jeu des États-Unis sur cette question. Nous considérons qu'il s'agit d'une violation flagrante de l'Article 100 de la Charte des Nations Unies. M^{me} Russell s'est comportée dans cette situation comme une citoyenne américaine, et non comme une fonctionnaire impartiale des Nations Unies.

Nous sommes reconnaissants à M. Fletcher qui, malgré son emploi du temps chargé, a trouvé la possibilité, contrairement à M^{me} Russell, d'assister à cette séance bien qu'il ait reçu l'invitation à la toute dernière minute. Nous apprécions sa disponibilité, mais le mandat du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, contrairement à celui de l'UNICEF, n'est pas axé sur le suivi des questions relatives aux enfants. Par conséquent, son exposé ne saurait malheureusement se substituer pleinement à celui de M^{me} Russell. Nous allons rédiger une lettre au Secrétaire général dans les plus brefs délais pour lui demander de prendre des mesures afin d'éviter que de telles situations scandaleuses ne se reproduisent à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une déclaration.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom des États-Unis, je rejette les accusations formulées par le représentant de la Fédération de Russie. Je m'exprimerai plus tard au nom de mon gouvernement sur la situation des enfants dans le conflit armé à Gaza. L'idée que les États-Unis sont responsables des terribles souffrances qu'ils endurent est inacceptable pour nous et nous la rejetons dans sa totalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Fletcher.

M. Fletcher (*parle en anglais*) : Aujourd'hui est l'une des rares fois où nous sommes en mesure de souligner des faits positifs, même si les besoins humanitaires à Gaza sont catastrophiques.

Le cessez-le-feu a offert aux Palestiniens un répit vital dans les hostilités incessantes. Il a enfin permis à des otages israéliens et à des Palestiniens emprisonnés de retrouver leur famille. Il a également permis un afflux massif d'aide humanitaire vitale à Gaza.

Nous pouvons sauver davantage de vies si toutes les parties continuent d'honorer l'accord. Je remercie les médiateurs, l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, de leurs efforts inlassables en vue de garantir le respect de l'accord. Je les remercie de l'aide qu'ils nous fournissent pour surmonter les obstacles opérationnels qui se présentent.

Avant d'informer le Conseil sur ce que les humanitaires ont accompli au cours de ces premiers jours de cessez-le-feu, je dois témoigner de ce que les enfants palestiniens de Gaza ont enduré au cours des 15 derniers mois.

Des enfants ont été tués, affamés et sont morts de froid. Ils ont été mutilés, sont orphelins ou ont été séparés de leur famille. Selon des estimations prudentes, plus de 17 000 enfants sont sans famille à Gaza. Certains sont morts avant leur premier souffle, en même temps que leur mère lors de l'accouchement. On estime à 150 000 le nombre de femmes enceintes et de jeunes mères qui ont désespérément besoin de services de santé.

Les enfants ont perdu leurs écoles et leur éducation. Ceux souffrant de maladies chroniques ont du mal à accéder aux soins dont ils ont besoin, et beaucoup en sont privés.

Nombre d'entre eux ont subi des violences sexuelles. Les jeunes filles, qui ont subi l'indignité supplémentaire de ne pas avoir accès à des soins menstruels, se sont retrouvées exposées et vulnérables.

Selon l'UNICEF, un million d'enfants ont besoin d'une aide psychosociale et de santé mentale pour lutter contre la dépression, l'anxiété et les idées suicidaires. Une génération a été traumatisée.

Face à cette horreur, l'ONU et ses partenaires saisissent toutes les occasions offertes par le cessez-le-feu pour intensifier leur action dans toute la bande de Gaza. Un accès humanitaire sûr et sans entraves, ainsi que l'absence d'hostilités et l'arrêt presque complet des pillages criminels au cours des derniers jours, ont considérablement amélioré notre capacité d'action. Nous avons été en mesure d'augmenter le flux de fournitures et de livraisons, d'accroître les capacités de stockage et les travaux de réparation, de fournir des services de sauvetage et de procéder à l'évaluation des besoins et des dégâts. Nous acheminons des fournitures aux abris d'urgence et aux centres de distribution désignés dans toute la bande de Gaza. Nous distribuons des colis alimentaires et de la farine et travaillons à la réouverture de boulangeries. Nous distribuons du carburant pour que les services essentiels, tels que les soins de santé et le pompage de l'eau, puissent fonctionner sur des générateurs de secours, en l'absence d'électricité.

Dans tous les domaines, les organisations et organismes humanitaires se sont unis pour atteindre leurs objectifs humanitaires. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est, comme toujours, au centre de ce dispositif. Mais nous ne pouvons pas le faire seuls. L'acheminement de volumes d'aide plus importants à Gaza nécessite un effort collectif. Toute la bande de Gaza – plus de 2 millions de personnes – dépend de notre aide humanitaire. Il est donc essentiel que les stocks soient régulièrement reconstitués, y compris par les États Membres. Les efforts d'aide doivent être complétés de toute urgence par le secteur privé.

Si nous ne ménageons pas nos efforts pour intensifier notre action à Gaza, nous devons également rester attentifs à la Cisjordanie. Comme nous l'avons indiqué au Conseil, depuis octobre 2023, la Cisjordanie a connu un nombre record de victimes, de déplacements et de restrictions d'accès. Ces tendances se sont intensifiées depuis l'annonce du cessez-le-feu. Les colons israéliens ont attaqué des villages palestiniens, incendiant des maisons et des biens. L'augmentation des restrictions de circulation empêche les Palestiniens d'accéder aux services de base et aux moyens de subsistance. Des détentions massives ont lieu dans toute la Cisjordanie.

La situation est particulièrement préoccupante à Jénine, où une opération militaire israélienne, des tirs d'hélicoptères et des frappes aériennes, accompagnés du déploiement de forces terrestres, ont coûté la vie à des personnes et entraîné la destruction d'infrastructures de base et des déplacements de population. Cette décision fait suite à l'opération menée pendant plusieurs semaines par l'Autorité palestinienne, au cours de laquelle les restrictions d'accès et les affrontements avec des Palestiniens armés ont provoqué le déplacement de quelque 2 000 familles du camp et fait de nombreuses victimes.

Après des mois sans espoir, il faut saisir le moment présent. Je soumets donc au Conseil de sécurité trois demandes.

Premièrement, j'invite le Conseil de sécurité à veiller au maintien du cessez-le-feu.

Deuxièmement, je demande instamment au Conseil de veiller à ce que le droit international soit respecté dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé de Gaza et de la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les civils doivent être protégés et leurs besoins essentiels doivent être satisfaits. Tous les otages doivent être libérés. Les Palestiniens détenus arbitrairement doivent être libérés. Les détenus doivent être traités humainement et autorisés à recevoir des visites de la part du Comité international de la Croix-Rouge. Les civils doivent pouvoir rentrer chez eux en toute sécurité. Ils doivent pouvoir accéder à une aide vitale. Cela inclut les évacuations sanitaires pour les blessés et les malades qui en ont besoin. J'exhorte les États

Membres à accueillir ces patients. Nous avons besoin d'un accès rapide, sûr et sans entrave pour que la communauté humanitaire puisse continuer à faire son travail. Nous pouvons être efficaces lorsqu'on nous en donne l'occasion. L'UNRWA joue un rôle fondamental et doit rester le pilier de ces efforts. Les entraves à l'acheminement d'articles humanitaires essentiels doivent être levées, y compris ceux qui sont considérés comme étant à double usage. Les auteurs d'atrocités doivent être amenés à en répondre, conformément au droit international humanitaire.

Troisièmement et enfin, les États Membres doivent veiller à ce que nos opérations humanitaires soient bien financées. Notre appel éclair pour 2025 doit réunir 4,07 milliards de dollars pour répondre aux besoins de 3 millions de personnes à Gaza et en Cisjordanie, près de 90 % des fonds étant destinés à Gaza. Il est essentiel de financer cet appel pour répondre aux besoins considérables et préserver le cessez-le-feu.

Les enfants de Gaza ne sont pas des dommages collatéraux. Ils méritent, comme tous les enfants du monde, de vivre dans la sécurité, d'avoir accès à l'éducation et de connaître l'espoir. Ils nous disent que le monde n'a pas été présent pour eux tout au long de cette guerre. Nous devons l'être maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Nateel.

M^{me} Nateel (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à participer à cette séance afin d'en dire plus sur les images que les membres du Conseil ont déjà vues dans les médias, des images d'enfants qui ont été mutilés et ont perdu leur famille ; de notre déplacement et de l'impossibilité de rentrer chez nous ; de la perte de nos maisons et des violations de tous les droits humains de l'ensemble des civils de la bande de Gaza. Ce que je puis dire, c'est que nous n'avions aucune idée que la guerre allait changer notre vie. Soudainement, nous avons commencé à perdre nos foyers. On nous a évacués et dit de nous rendre dans une zone humanitaire sûre dans le sud de Gaza. Nous nous sommes déplacés car ce message était adressé aux civils. Nous sommes partis vers le sud, mais dès que nous sommes arrivés et que nous avons posé nos bagages, les maisons près de nous ont été attaquées. C'était l'endroit qui était censé être sûr.

Qu'il me soit permis de me présenter. Je travaille pour le Tamer Institute for Community Education qui offre aux enfants la possibilité de s'exprimer à travers des activités artistiques et littéraires, dans des espaces sûrs et gratuits. Malheureusement, nous avons perdu ces espaces sûrs et ces moyens artistiques en raison de la guerre. Nous n'avons plus d'écoles ni de terrains de jeu. Tout a été transformé en abris et en tentes. Nous essayons d'encourager les enfants à nous raconter leurs rêves. Ils rêvent de retourner à l'école et de ne plus entendre le bruit des bombardements. Ils rêvent de manger et de boire. Ce sont des rêves très simples, juste ce qui est essentiel à la vie, manger et boire, aller à l'école et jouer avec leurs amis.

La vie de nos enfants a été gravement menacée. Ils n'ont pas eu la possibilité d'en prendre la mesure ni de comprendre ce qu'était devenue leur vie – la perte de leurs maisons et de leurs familles, et le déplacement via un couloir prétendument sûr. Leur vie a été menacée dans ce couloir sûr. Ils ont été forcés d'ouvrir les yeux et de marcher parmi les cadavres. Ils ont été forcés de marcher sous les balles des tireurs embusqués. Nous les avons vus arriver, incapables de dire un mot sur les terribles scènes dont ils avaient été témoins durant leur déplacement, et lorsqu'ils sont arrivés en zone sûre, ils ont été pris pour cible.

Dans le cadre des activités menées par le Tamer Institute pour aider les enfants à exprimer leurs rêves, nous avons créé un flux vidéo intitulé le « Rêve du retour ». Voici une photo de Ghazi, l'un des enfants de Mawassi, une des zones prétendument sûres. Lorsqu'il était là-bas, il dessinait sa maison, son école, ses jouets. Je vais

montrer ses dessins au Conseil, et j'espère que les membres pourront les voir. Ghazi dessinait son père, il se dessinait lui-même se sentant bien nourri. Mais Ghazi n'a pas pu transposer cette image sur la toile car il a été attaqué dans sa tente et lui et son père ont été tués. De nombreux autres enfants ont connu le même sort. Certains ont subi des violences, ont perdu leurs familles, leurs maisons et leurs écoles. Layan était l'une des enfants du nord de Gaza – je ne l'oublierai jamais – et se trouvait dans un abri avec sa mère et sa famille. L'école transformée en abri a été encerclée par des chars et des soldats. La famille en a été expulsée et l'école a été attaquée. La femme de son oncle a été tuée dans l'école et son corps a été déchiqueté. Sa famille a donc dû ramasser les morceaux pour pouvoir les enterrer. L'armée a forcé Layan à ouvrir les yeux et à voir de telles choses. Elle a ensuite dû marcher, avec sa famille, jusqu'à Salaheddine, puis jusqu'au centre de Gaza.

Le Conseil peut-il s'imaginer une fillette de 12 ans qui est contrainte de parcourir une longue distance à pied après avoir été témoin de ces terribles scènes de violence et de mort, subissant toute cette souffrance psychologique ? Les membres peuvent-ils imaginer ce qui lui est arrivé ? Nos enfants ont tout oublié de ce que sont la vie, la sûreté et la sécurité, de ce qu'est le fait de boire et manger, de vivre et de se sentir humain.

Je n'oublierai jamais que nous avons pu compter sur la radio pendant tout ce temps, car nous avons perdu tout moyen de communication. Comme les membres du Conseil peuvent le constater, je n'ai même pas d'électricité et je fais de mon mieux pour garder contact avec le monde. Au début de la guerre, nous avions une radio qui nous permettait d'écouter Al-Jazira, les stations en hébreu et Al Arabiya. Nous attendions les séances du Conseil de sécurité pour voir ce qui s'y dirait. Y aurait-il un cessez-le-feu ? Les massacres et la mort allaient-ils cesser ? Mon ami et collègue Mohammed Sami Qariqa, un artiste, se rendait à l'hôpital baptiste Ahli Arabi pour dessiner et chanter avec les enfants. Il se trouvait à l'hôpital Ahli Arabi, l'un des hôpitaux de l'ancienne bande de Gaza et l'endroit que nous considérions comme le plus sûr pour nous. Il était là pour jouer et chanter avec des enfants déplacés, effrayés. Lui et les enfants ont tous été tués dans le massacre perpétré à l'hôpital. Les membres peuvent le vérifier, bien qu'ils soient sans aucun doute déjà au courant de ce qu'il s'y est passé, à l'instar de ce qui s'est produit à l'hôpital Chifa, dans d'autres hôpitaux et dans des centres civils.

Chaque jour, nous perdions des amis, des proches, nos maisons, nos vies. Chaque jour, nous marchions dans la rue sans savoir si nous allions vivre ou mourir. Chaque jour, nous dormions au son des avions et des chars, sans savoir si nous étions morts, vivants, si nous rêvions ou si c'était la vraie vie. Pourtant, nous n'avons jamais cessé d'attendre le moment où le Conseil de sécurité déclarerait un cessez-le-feu et mettrait fin à tous les massacres et à toutes les violations des droits des civils palestiniens dans la bande de Gaza.

Aujourd'hui, j'espère qu'il y aura un cessez-le-feu, que nos enfants retourneront à l'école et que nous reprendrons tous notre vie normale, comme avant, quand nous allions à l'école et au travail, quand nous chantions, cultivions, travaillions – les actes naturels de la vie, la vie tout simplement. Je n'ai cessé de penser aux droits humains que nous avons appris. Nous avons étudié les droits humains à l'école, et la première chose qui nous a été enseignée est le droit à la vie. La première chose qui a été violée à Gaza est notre droit à la vie. À tout moment maintenant, il est possible que nous soyons tous des survivants, après 470 jours – plus d'un an – de guerre. Nous avons perdu le compte des jours, nous avons perdu la notion du temps à cause de la guerre. Nous ne savons jamais, d'un moment à l'autre, si nous allions nous réveiller le lendemain pour continuer à vivre, respirer, manger, boire, ou si nous allions mourir.

J'espère qu'après 470 jours d'attaques continues contre la bande de Gaza et contre nous, l'agression prendra fin et que nous pourrons reprendre une vie normale. J'espère que notre droit à la vie sera rétabli et que nous aurons au moins de quoi répondre à nos besoins essentiels, la sûreté et la sécurité. J'espère que nos enfants retourneront à l'école, à leur vie, pour dessiner, jouer, écrire, chanter, bref, qu'ils retrouveront une enfance normale, dans un environnement normal, et non dans un environnement de peur, d'angoisse et de mort, où l'on croise des soldats qui nous menacent de leur arme, où l'on entend des avions et des hélicoptères équipés de nouvelles armes, qu'on voit et qu'on entend pour la toute première fois. À Gaza, nous ne pouvons pas franchir la frontière, nous ne pouvons pas savoir ce qu'est la vie à l'extérieur. Je sais que nous avons beaucoup perdu dans cette guerre, mais j'espère que nous n'en perdrons pas davantage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nateel de son exposé qui donne beaucoup à réfléchir.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui, soutenue par l'Algérie à titre national, ainsi que par le Pakistan et la Somalie, pour discuter de la situation désastreuse des enfants à Gaza. Nous remercions M. Fletcher d'avoir répondu à notre appel et d'avoir participé à la séance d'information d'aujourd'hui. Nous sommes également reconnaissants à M^{me} Bisan Nateel, qui nous a fait part, avec beaucoup d'émotion, de la tragédie à laquelle sont confrontés les enfants palestiniens.

L'ignoble guerre à Gaza, avec le bombardement de civils le plus intense depuis la Seconde Guerre mondiale et l'absence d'accès à l'aide humanitaire, a bouleversé la vie des enfants dans l'enclave. Dès novembre 2023, le Secrétaire général António Guterres a qualifié Gaza de « cimetière pour enfants » (SM/SM/22021). Certains membres du Conseil de sécurité ont également pu constater par eux-mêmes les terribles conséquences des attaques massives contre les civils au cours de leur visite non officielle à Rafah en décembre 2023. Déjà à l'époque, nous avons vu des enfants mutilés dans un hôpital égyptien situé à la frontière avec Gaza. Les efforts des médiateurs égyptiens et qataris, auxquels se sont joints tardivement des représentants de la nouvelle Administration des États-Unis, ont finalement permis de parvenir à un accord qui prévoit non seulement la cessation des hostilités, mais aussi une augmentation de l'approvisionnement en nourriture, en carburant et en médicaments pour la population de Gaza.

Cependant, il y a peu de raisons de se réjouir jusqu'à présent. La catastrophe humanitaire qui sévit dans l'enclave depuis plus de 15 mois n'a pas disparu. L'accord ne prévoit pas la mise en place d'un acheminement sûr et sans entrave de l'aide par tous les itinéraires disponibles et en quantité suffisante pour répondre aux besoins. La présence militaire israélienne dans l'enclave se poursuit. L'armée israélienne conserve le contrôle, par exemple, du poste frontière de Rafah. D'après ce que nous comprenons, des observateurs européens surveilleront l'utilisation de ce point de passage, assumant ainsi une partie de la responsabilité de la situation humanitaire à Gaza. Il convient de noter que les Européens, qui aiment à se présenter comme les champions des droits de l'homme, n'exigent pas que ceux qui tuent des enfants à Gaza rendent des comptes devant la justice. En outre, plusieurs États européens n'ont même pas cessé de fournir des armes à Israël. La guerre à Gaza est véritablement devenue un indicateur de la façon dont l'Occident traite la protection des droits de l'homme.

À ce jour, nous ne disposons pas de données définitives sur le nombre de garçons et de filles qui ont péri, car les organisations travaillant sur le terrain n'ont pas eu le temps d'accumuler des données sur les décès qui ne sont pas liés à des blessures mais

qui résultent de la faim, de la déshydratation, de mauvaises conditions sanitaires ou de l'interruption des services de santé. Les décombres des bâtiments, sous lesquels se trouvent potentiellement des milliers de corps, n'ont pas non plus été déblayés. Cependant, grâce à une étude publiée récemment par *The Lancet*, on sait que, sur les 28 257 décès recensés entre le 7 octobre 2023 et le 30 juin 2024, pour lesquels des données sur l'âge et le sexe sont disponibles, 16 699, soit environ 59 %, étaient des femmes, des enfants et des personnes âgées. Selon l'UNICEF, le nombre total d'enfants palestiniens tués depuis le début du conflit est d'au moins 14 500, environ 17 000 relèvent de la catégorie des mineurs non accompagnés ou séparés de leurs parents et environ un million ont été contraints de quitter leur domicile. Rien qu'au cours des sept premiers jours de l'année 2025, 74 enfants ont été tués à Gaza. Entre fin décembre et début janvier, dans les camps faits de simples tentes, huit nouveaux sont morts d'hypothermie.

Nombre d'enfants subissent des atteintes à leur intégrité physique. En 2024, l'emploi d'armes explosives dans la bande de Gaza a fait chaque mois, en moyenne, 475 enfants handicapés à vie : c'est-à-dire 15 enfants chaque jour, gravement blessés aux membres ou atteints de lésions auditives. Selon le Service de la lutte antimines de l'ONU, si la guerre prenait fin aujourd'hui, les garçons et les filles de Gaza resteraient exposés au risque de mourir ou d'être mutilés pendant encore au moins 14 ans : c'est le temps qu'il faudra pour débarrasser l'enclave des munitions non explosées. Point n'est besoin de rappeler que les enfants ont toujours été et seront toujours les principales victimes de la pollution par les mines, notamment du fait de leur curiosité naturelle.

Demain, nous marquerons la Journée internationale de l'éducation. Le monde entier soulignera qu'il s'agit d'un facteur clef du développement durable et que chacun a droit à l'éducation. Et pourtant, dans l'enclave palestinienne, au cours de la seule première semaine de 2025, cinq attaques ont visé des écoles, qui servent désormais d'abris à la population. Des dizaines d'enfants ont été blessés et au moins trois ont été tués. Le système éducatif de Gaza est paralysé depuis longtemps. Les estimations du nombre de bâtiments scolaires endommagés ou détruits sont variables, mais elles vont jusqu'à 96 % pour toute la bande en septembre 2024, et atteignent 100 % pour le nord de Gaza en décembre dernier. Et ce n'est pas de dégâts mineurs que nous parlons. Les plafonds des salles de classe se sont effondrés, les murs présentent des trous béants, et 625 000 élèves ont déjà manqué toute une année scolaire. Ils sont maintenant condamnés à en manquer une deuxième, et ce sera un miracle s'ils peuvent un jour retourner à l'école.

Le système de santé a également été anéanti, ce qui a une incidence catastrophique sur l'accès des enfants aux services de santé. Le 31 décembre, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un rapport qui confirme le caractère systématique et structuré des attaques contre les établissements de santé à Gaza. En juin 2024 déjà, 22 des 38 hôpitaux avaient cessé de fonctionner. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, seuls 38 % des centres de soins de santé primaires sont encore opérationnels.

Dans ces conditions, il est encore une fois avéré que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dont les activités dans le Territoire palestinien occupé sont menacées d'interdiction par les lois que la Knesset a adoptées, n'a pas d'équivalent et est irremplaçable. Ces décisions de la Knesset contreviennent non seulement au droit international humanitaire, mais aussi à la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies, dont le Secrétaire général de l'Organisation est garant. Elles sont également contraires aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux conditions de l'admission d'Israël à l'ONU, en 1949, qui reposait sur l'application de deux résolutions fondamentales de l'Assemblée générale : la résolution 181 (II), sur le plan de partage de la Palestine, et la résolution 194 (III), sur les réfugiés palestiniens.

Depuis plus de 70 ans, le personnel de l'Office s'emploie, parfois dans des conditions inhumaines et au péril de sa vie, à exécuter le mandat de l'UNRWA : fournir des services d'éducation, de santé, sociaux, de microfinancement et d'aide d'urgence aux Palestiniens dans le besoin et améliorer les infrastructures et les conditions de vie dans les camps de réfugiés. En 15 mois de conflit, 265 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués, un tragique record dans l'histoire de l'Organisation. Fermer l'UNRWA aurait des conséquences catastrophiques pour les plus vulnérables, et en tout premier lieu pour les enfants. Nous ne pouvons pas le permettre. Dans de telles circonstances, le cessez-le-feu doit être mis à profit pour renforcer d'urgence l'aide humanitaire dans la région, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques des enfants. Outre les efforts faits pour reconstruire les infrastructures et importer de la nourriture et des fournitures médicales, il faut impérativement veiller à ce que les enfants qui ont besoin d'une assistance spécialisée soient évacués sans entrave de la bande, avec leurs parents ou tuteurs, et à ce qu'ils puissent rentrer chez eux sans encombre.

Une autre facette de l'accord conclu entre les belligérants concerne l'échange de prisonniers, y compris des enfants. Et ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Le problème de la détention arbitraire d'enfants palestiniens par les autorités israéliennes est très antérieur aux événements du 7 octobre 2023. Traités tels des adultes, les enfants ont été assujettis à ce qu'on appelle « détention administrative », c'est-à-dire qu'ils ont été incarcérés pour une durée indéterminée sans être inculpés. Et n'oublions pas le cas des mineurs qui avaient été libérés dans le cadre d'un arrangement similaire en novembre 2023, et qui ont de nouveau été détenus.

La guerre à Gaza n'a pas seulement fait voler en éclats la vie d'enfants et d'adultes individuels, elle a aussi déchiqueté le tissu social, repoussant indéfiniment le début d'une véritable coexistence pacifique entre les deux peuples. Même les enfants de Gaza qui ont la chance d'avoir survécu sans handicap mettront des années à recouvrer leur santé mentale et à réapprendre à vivre comme leurs pairs des régions non touchées par un conflit. Quant au problème des orphelins palestiniens, qui sont désormais plus de 20 000, il a atteint son paroxysme. Que va-t-il advenir d'eux ? Que peut faire l'ONU pour veiller à ce que la vie de ces enfants ne soit pas anéantie ? Une stabilisation durable de la situation à Gaza est la seule et unique option qui permettra d'assurer l'avenir des enfants palestiniens et, partant, du peuple palestinien tout entier. Nous sommes également convaincus que le Conseil de sécurité est tout simplement tenu de continuer de mettre l'accent sur les questions relatives aux enfants dans le contexte de la situation à Gaza.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher de son exposé et M^{me} Bisan Nateel de ses observations émouvantes.

Un cessez-le-feu et un accord sur la libération des otages étaient attendus de très longue date. La médiation menée par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis a fini par aboutir à un accord propre à mettre fin au conflit déclenché par le Hamas le 7 octobre 2023. L'accord a fait cesser les combats à Gaza. Il permettra de réunir les derniers otages avec leurs familles et d'acheminer une aide humanitaire indispensable aux civils palestiniens. Nous rappelons au Conseil que le Hamas retient toujours deux enfants en otage : Kfir et Ariel Bibas, qui ont été arrachés à leur maison le 7 octobre. Kfir, qui a 2 ans, a célébré ses deux anniversaires en étant captif du Hamas. Depuis que l'attaque barbare du Hamas a déclenché le conflit il y a plus de 15 mois, les civils palestiniens ont subi d'immenses souffrances, avec un nombre considérable de morts, de blessés et de déplacés. Ces souffrances touchent jusqu'aux enfants palestiniens, les plus jeunes victimes de Gaza, qui ont été pris dans les feux croisés, ont perdu des membres de leurs familles et ont manqué l'école. Cette crise ne profite à personne. Aujourd'hui, il faut veiller à ce qu'une aide cruciale parvienne à ceux qui en ont besoin dans toute la bande de Gaza, conformément à l'accord de cessez-le-feu obtenu par les États-Unis, le

Qatar et l'Égypte. Nous demandons instamment aux pays de fournir des fonds et des ressources supplémentaires pour appuyer cet effort, afin de contribuer à une augmentation rapide de l'aide humanitaire ô combien nécessaire.

Nous devons veiller à ce que le Hamas ne puisse pas s'emparer de cette aide, la détourner ou en tirer profit et à ce que, s'il y parvient, ce soit immédiatement signalé. Il ne faut pas laisser le Hamas se reconstruire. Il ne doit avoir aucun rôle à jouer dans la gouvernance de Gaza et ne doit être récompensé ni pour avoir lancé la féroce attaque qui a déclenché le conflit, ni pour son comportement déplorable dans l'intervalle. Nous devons au contraire saisir cette occasion pour transformer la région de manière à ce que ses habitants puissent aller de l'avant. Gaza doit être démilitarisée pour garantir la sécurité d'Israël et pour offrir un avenir meilleur au peuple palestinien. Le Hamas, ainsi que ses bienfaiteurs à Téhéran, ne doivent pas avoir leur mot à dire sur l'avenir de la région.

Nous avons vu comment le Hamas a exploité les souffrances des Palestiniens en utilisant des infrastructures civiles, y compris des écoles et des hôpitaux, pour dissimuler des caches d'armes, héberger des combattants et coordonner des attaques visant Israël. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles le Hamas aurait détenu des otages israéliens dans des abris de l'ONU à Gaza pendant leur captivité prolongée. Il est indispensable de mener une enquête exhaustive pour faire la lumière sur ces allégations très graves. Dans le même temps, le Hamas joue les victimes et implore la communauté internationale, supposément au nom des Palestiniens, tout en employant des tactiques qui les mettent en danger.

Les Israéliens ont besoin de se sentir en sécurité à l'intérieur de leurs propres frontières, et les Palestiniens méritent d'envisager un avenir de liberté, de dignité et de sécurité. Nous devons œuvrer de concert pour contrer l'influence néfaste de Téhéran et de ses supplétifs terroristes, dont les actions déstabilisent le Moyen-Orient depuis des décennies. Nous devons travailler avec des partenaires qui partagent la même vision pour créer un Moyen-Orient plus intégré, plus prospère et plus pacifique. Les États-Unis sont fermement déterminés à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu afin que les otages puissent rentrer chez eux et que la population de Gaza puisse envisager un avenir meilleur avec de nouveaux dirigeants. C'est la seule voie à suivre.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} Nateel de leurs exposés.

Les enfants sont les premières victimes des conflits armés. Au cours des 15 mois qu'a duré le conflit à Gaza, au moins 17 000 enfants palestiniens ont été tués et plus de 600 000 autres ont été plongés dans une catastrophe humanitaire sans précédent. Ces enfants, qui auraient dû être assis dans des salles de classe en train d'apprendre, des livres à la main, ont été forcés de se déplacer, encore et encore, et ont dû se blottir sous les décombres pour se mettre à l'abri des bombardements. Les scènes d'enfants mourant sous les yeux de leur famille et les images d'enfants n'ayant plus que la peau sur les os à cause de la malnutrition nous ont brisé le cœur. Tout cela n'aurait jamais dû se produire et ne doit pas continuer.

La communauté internationale doit agir pour mettre fin aux souffrances des enfants de Gaza.

Premièrement, il faut instaurer un cessez-le-feu durable à Gaza. Une fois que le cessez-le-feu qui a débuté le 19 janvier sera en place, les combats ne doivent pas reprendre et les enfants ne doivent plus être pris pour cible ou exposés à des tirs. Le cessez-le-feu actuel doit être la base d'un cessez-le-feu permanent, et non une pause avant une nouvelle série d'offensives. Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles des enfants auraient été abattus par les forces israéliennes à Rafah le lendemain de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Nous appelons fermement à la mise en œuvre prolongée et intégrale de l'accord de cessez-le-feu en trois phases.

Deuxièmement, l'aide humanitaire à Gaza doit être renforcée. Les enfants de Gaza sont depuis longtemps privés des produits de première nécessité indispensables à leur survie, tels que la nourriture et les médicaments, et il arrive même que des nouveau-nés meurent de froid. Nous demandons à Israël de s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, en tant que Puissance occupante, et d'ouvrir tous les points de passage, de lever les restrictions à l'entrée des marchandises et de garantir l'entrée à grande échelle des fournitures humanitaires dans la bande de Gaza ainsi que leur distribution sûre et ordonnée. Nous appelons la communauté internationale à accroître son aide à Gaza.

Troisièmement, il est impératif de garantir l'éducation des enfants de Gaza. L'éducation est indispensable au développement sain des enfants. Quinze mois de bombardements aveugles ont anéanti les conditions de vie à Gaza, et l'éducation a été complètement perturbée. La communauté internationale doit soutenir le lancement des travaux de reconstruction à Gaza dans les meilleurs délais afin de rétablir les moyens de subsistance de la population et d'offrir aux enfants un environnement sain dans lequel ils pourront grandir. Depuis des années, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient fournit des services publics de base à Gaza, tels que l'éducation, et, à ce titre, il a la capacité de jouer un rôle majeur dans la reconstruction de Gaza après la guerre. Nous demandons à nouveau à Israël de cesser de saper les activités de l'Office et de retirer le projet de loi correspondant dans les plus brefs délais.

Quatrièmement, il faut que les auteurs de violations contre les enfants en répondent. La protection des civils en période de conflit armé est une obligation en vertu du droit international, et les enfants ne doivent pas être pris pour cible. Les résolutions du Conseil de sécurité énoncent clairement six violations graves commises contre des enfants, qui sont interdites. Cependant, de nombreuses informations indiquent que les enfants de Gaza ont subi de graves violations au cours du conflit, et le rapport annuel du Secrétaire général (S/2024/384) dresse également la liste des auteurs de ces violations. Nous demandons que des enquêtes soient menées sur toutes les violations commises contre des enfants dans tous les conflits et que les responsables soient amenés à en répondre, et nous sommes favorables à ce que le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés continue de concentrer ses efforts sur les enfants de Gaza.

L'approche fondamentale pour permettre aux enfants palestiniens de grandir dans un environnement sûr et sain est la mise en œuvre de la solution des deux États et la réalisation d'une solution globale, juste et durable à la question de Palestine. La communauté internationale doit promouvoir de toute urgence la relance du processus politique en vue de la concrétisation de la solution des deux États. La Chine est prête à continuer de déployer des efforts inlassables avec toutes les parties pour promouvoir la réalisation rapide d'une coexistence pacifique entre la Palestine et Israël, et d'une paix et d'une sécurité durables au Moyen-Orient, afin que les enfants de Palestine et d'Israël puissent être libérés des horreurs de la guerre et grandir librement sous le soleil de la paix.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama se félicite de la tenue de cette séance en réponse à la demande de la Fédération de Russie, de l'Algérie, du Pakistan et de la Somalie d'examiner la situation des enfants dans la bande de Gaza, dans le cadre de la question des enfants et des conflits armés.

Nous remercions les intervenants, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, et M^{me} Bisan Nateel, du Tamer Institute for Community Education, de leurs précieuses présentations. Nous saluons également la présence des délégations de l'Égypte, d'Israël et de l'État observateur de Palestine.

Nous saluons les efforts déployés par les organisations humanitaires, qui, face à des conditions extrêmes, travaillent sans relâche pour protéger les populations les plus touchées par le conflit et assurer leur bien-être.

Le cessez-le-feu conclu récemment entre le Hamas et Israël offre une excellente occasion de remédier à la situation humanitaire catastrophique à Gaza. Pourtant, les rapports de l'ONU sont clairs : plus de 14 500 enfants palestiniens ont perdu la vie, 25 000 autres ont été blessés et près d'un million ont été déplacés. Nous déplorons profondément la perte de ces vies innocentes.

Selon l'UNICEF, environ 88 % des écoles de Gaza doivent être entièrement reconstruites ou ont besoin de réparations importantes, ce qui touche plus de 625 000 élèves. En outre, seulement 25 % des installations de production d'eau potable sont opérationnelles, ce qui entraîne une augmentation exponentielle des maladies transmises par l'eau. Les infrastructures de santé ont également subi de graves dommages, de nombreux hôpitaux étant hors service, ce qui aggrave la crise de santé publique.

Le Panama exprime à nouveau sa condamnation de l'enlèvement d'enfants israéliens par le Hamas, un acte inhumain qui constitue une grave violation du droit international humanitaire. Ces enfants ont été utilisés comme monnaie d'échange dans le cadre d'une stratégie cruelle et inacceptable. C'est avec un profond regret que nous déplorons la perte tragique de la vie de chaque enfant, dans ce conflit comme dans tant d'autres conflits armés, et nous réaffirmons que la protection des enfants doit être globale et sans distinction. Nous exhortons le Conseil à continuer de promouvoir les efforts visant à garantir que tous les enfants reçoivent les soins et la protection qu'ils méritent.

Dans ce contexte, le Panama se félicite de l'adoption, en décembre dernier, de la résolution 2764 (2024), qui réaffirme l'obligation de toutes les parties de respecter le droit international humanitaire, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous rappelons également l'importance de respecter les résolutions 1612 (2005), 1882 (2009), 2225 (2015) et 2601 (2021), adoptées par le Conseil de sécurité, qui lesquelles établissent un cadre solide pour la protection des enfants dans les situations de conflit armé.

Compte tenu de la situation alarmante à laquelle sont confrontés les enfants de Gaza, situation que rien ne peut en aucun cas justifier, le Panama propose les actions prioritaires suivantes pour répondre aux besoins les plus urgents.

Premièrement, il faut garantir un accès humanitaire sans restriction grâce à l'ouverture durable et efficace des points de passage, afin de permettre l'acheminement rapide et en toute sécurité des fournitures essentielles telles que l'eau, la nourriture, les médicaments et le carburant. Il est également crucial de garantir la sécurité du personnel humanitaire sur le terrain. Le processus, heureusement déjà en cours, visant à assurer l'arrivée quotidienne d'au moins 500 camions est indispensable pour répondre aux besoins urgents de la population touchée.

Deuxièmement, il faut protéger efficacement les enfants en mettant en œuvre des mécanismes visant à préserver leur vie et leur bien-être, en leur garantissant l'accès aux soins médicaux, à un abri sûr et à un soutien psychosocial. Des programmes de réadaptation doivent être lancés d'urgence et reposer sur une approche intégrée qui tienne compte de la santé à la fois physique et mentale des enfants touchés. On estime à 17 000 le nombre d'enfants qui ont été séparés de leur famille à Gaza et qui ont besoin d'une assistance spécialisée immédiate.

Troisièmement, il faut reconstruire d'urgence les infrastructures essentielles, en accordant une attention toute particulière à la remise en état dans les plus brefs délais des écoles, des hôpitaux et des systèmes d'approvisionnement en eau, afin de garantir un environnement sûr et propice au développement des enfants. L'investissement

dans l'éducation est indispensable pour éviter une génération perdue, sachant que plus de 496 écoles ont été endommagées ou détruites. Une coordination efficace de ces efforts permettra aux enfants de reprendre le chemin de l'école et d'accéder aux services de base, leur ouvrant ainsi les portes d'un avenir porteur d'espoir.

Quatrièmement, il faut appuyer résolument les organismes des Nations Unies, en particulier l'UNICEF et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dont le rôle est déterminant dans la fourniture de l'aide humanitaire à Gaza et doit se poursuivre. La situation actuelle de l'UNRWA, qui fait face à des contraintes opérationnelles et à un sous-financement critique, met en péril la fourniture de services essentiels à des millions de réfugiés palestiniens. Le Panama souligne la nécessité de garantir la sécurité du personnel de l'UNRWA, de respecter le mandat international de l'Office et de lui fournir les fonds nécessaires pour qu'il puisse poursuivre son action cruciale dans la région.

La crise à Gaza nous rappelle de manière urgente notre responsabilité collective à l'égard des plus vulnérables. Nous ne pouvons pas permettre que l'indifférence ou les divergences politiques entravent les efforts déployés pour protéger les enfants pris au piège de ce conflit. Les enfants frappés par la guerre ne peuvent continuer à payer le prix de l'inaction. Chaque jour qui passe sans qu'une solution soit trouvée, les souffrances des enfants se multiplient et leurs rêves d'un avenir sûr s'évanouissent. Agissons avec courage, humanité et détermination pour que le monde n'oublie pas le visage de ces enfants et le devoir que nous avons tous et toutes envers eux. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons et devons décider de l'avenir que nous voulons leur construire.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} Nateel de leurs exposés. Je salue également la participation de l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine et des Représentants permanents d'Israël et de l'Égypte à la présente séance.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, après les attaques terroristes du 7 octobre 2023 et 15 mois d'un conflit épouvantable, nous partageons le soulagement des Palestiniens et des Israéliens et leur espoir de voir l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages aboutir à une paix durable. Les enfants de Gaza n'ont pas choisi cette guerre, mais ils en ont payé le prix ultime. Un tiers des corps identifiés sont ceux d'enfants. Au moins 21 500 enfants auraient été blessés. Au cours des quatre derniers mois de 2024, près de 19 000 enfants ont été hospitalisés pour malnutrition aiguë. Gaza est devenu l'endroit le plus meurtrier au monde pour les enfants. Les séquelles psychologiques dues à la peur, à la douleur et aux privations sont évidentes. Près de la moitié des enfants palestiniens interrogés par une organisation non gouvernementale à la fin de l'année 2024 ont exprimé le désir de mourir. C'est un chiffre véritablement choquant. Nous devons veiller à ce que les besoins des enfants soient au cœur des efforts de reconstruction à Gaza. Comme le Conseil de sécurité l'a entendu en septembre 2024 dans l'exposé du docteur Bron-Harlev, du Centre médical pour enfants Schneider (voir S/PV.9717), les événements du 7 octobre 2023 ont également eu des conséquences terribles pour les enfants israéliens, qui ont été tués, gravement blessés ou enlevés, et dont certains n'ont toujours pas retrouvé leurs proches. En prenant des enfants en otage et en les retenant toujours captifs 15 mois plus tard, le Hamas fait preuve d'une cruauté inimaginable. Ils doivent être libérés.

Deuxièmement, nous nous réjouissons que l'aide afflue désormais à grande échelle et, comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Fletcher, il faut que cela continue. Les acteurs humanitaires doivent être autorisés à accéder librement et en toute sécurité à l'ensemble de la bande de Gaza, y compris au nord, et, parallèlement, il faut accroître

massivement les livraisons commerciales. La distribution du vaccin contre la poliomyélite aux enfants de Gaza l'année dernière est un exemple de ce qui peut être accompli lorsqu'il existe une volonté politique. Nous exhortons les parties à aborder cette nouvelle phase dans le même esprit et à donner la priorité aux personnes qui en ont désespérément besoin. L'accord de cessez-le-feu doit être l'occasion d'augmenter, et non de réduire, l'aide. C'est pourquoi le Ministre des affaires étrangères de mon pays a exhorté Israël à faire en sorte que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) puisse poursuivre ses opérations vitales, tout en donnant à ce cessez-le-feu fragile les meilleures chances de succès.

Enfin, à cause du conflit, les 1,1 million d'enfants de Gaza sont privés d'école depuis plus de 15 mois. Nous ne pouvons pas permettre qu'une génération de Palestiniennes et de Palestiniens soit privée d'éducation et de son droit à un avenir meilleur. Si rien n'est fait, les souffrances risquent de s'aggraver et le cycle de la violence de se perpétuer. Ce n'est ni dans l'intérêt des Palestiniens ni dans celui des Israéliens. Une fois de plus, l'UNRWA joue un rôle crucial à cet égard. Nous devons veiller à ce que l'Office puisse continuer de fournir des services essentiels, tels que l'éducation et les soins de santé, jusqu'à ce qu'un État palestinien puisse reprendre ces fonctions.

Pour terminer, le Conseil de sécurité dispose d'un mandat clair sur la question des enfants et des conflits armés, qui lui impose de protéger les enfants du fléau de la guerre et de la violence, où qu'ils se trouvent. Pourtant, les graves violations commises contre les enfants n'ont jamais été aussi nombreuses. Nous devons faire beaucoup plus pour inverser cette tendance effroyable. Nous appelons toutes les parties à adopter et à mettre en œuvre des plans d'action concrets et assortis de délais pour prévenir et faire cesser les graves violations contre les enfants.

Le Royaume-Uni fera tout ce qui est en son pouvoir pour transformer le cessez-le-feu actuel à Gaza en une paix durable fondée sur la solution des deux États, dans laquelle les enfants palestiniens et israéliens pourront jouir d'un avenir sûr et prospère.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Fletcher, de son exposé, et M^{me} Nateel de son témoignage émouvant.

Le thème de la séance d'aujourd'hui nous rappelle les pires conséquences de la guerre, à savoir ses effets désastreux sur les enfants. Il nous rappelle la raison pour laquelle la paix doit toujours être le seul choix possible. Au cours des 15 derniers mois, nous, les membres du Conseil, et même le monde entier, avons vu les enfants de Gaza supporter le poids d'une guerre qu'aucun enfant ne devrait jamais connaître. Plus de 14 500 enfants ont été tués et des milliers d'autres blessés et mutilés à vie. Gaza est aujourd'hui l'endroit qui compte le plus grand nombre d'enfants amputés de l'histoire moderne. Des enfants ont perdu des membres et ont subi de graves brûlures, et leurs os fragiles ont été brisés et broyés par les frappes aériennes et les bombes israéliennes qui ont détruit leurs maisons et les lieux où ils jouaient, ravageant tous les espaces où ils se réfugiaient, en violation flagrante du droit international. Nombre d'entre eux ont perdu leurs parents, leurs frères et sœurs et d'autres membres chers de leur famille. Ils ont été déplacés à de multiples reprises, voyageant d'un endroit à l'autre, souvent dans des conditions météorologiques difficiles, mais ne trouvant aucun endroit qui soit vraiment sûr. Au cours du seul mois de décembre 2024, huit nourrissons et nouveau-nés seraient morts d'hypothermie. Certaines informations indiquent plus de 30 000 enfants sont devenus orphelins et que près d'un million ont été déplacés de leurs foyers.

Au cours de cette guerre implacable, les enfants de Gaza se sont vu refuser l'accès à l'eau et à la nourriture et ont souffert de malnutrition, avec un réel risque de famine pour nombre d'entre eux. En l'absence d'installations sanitaires de base,

des milliers d'enfants sont tombés malades, souffrant de maladies évitables, sans avoir accès à des soins de santé, car les hôpitaux ont été bombardés les uns après les autres et le personnel médical a été attaqué et terrorisé. Des maladies qui avaient été éradiquées, telles que la poliomyélite, sont réapparues alors les programmes de vaccination ont pris du retard. Les écoles de Gaza n'ont pas été épargnées par les armes israéliennes. Elles ont été réduites à l'état de ruines, ce qui a anéanti les espoirs, les rêves et les aspirations à l'éducation de leurs élèves. L'UNICEF signale que 95 % des bâtiments scolaires de Gaza ont été endommagés ou détruits. Les enfants de Gaza, qui ont acquis la capacité de reconnaître les différents types d'armes utilisées sur la base des sons menaçants de la guerre, ont été témoins des pires atrocités et ont enduré d'immenses souffrances. Ils porteront toute leur vie les traumatismes et les stigmates que ces derniers mois ont infligés à leurs corps et à leurs esprits.

Le Guyana se félicite du cessez-le-feu actuel, qui offre un répit bien nécessaire à la population gazaouite, en particulier aux enfants. Nous demandons instamment à toutes les parties de ne ménager aucun effort pour veiller à ce qu'il soit maintenu et devienne permanent. La protection des enfants à Gaza doit être une priorité pendant la mise en œuvre du cessez-le-feu. Ils doivent avoir un abri et bénéficier de l'aide humanitaire et des soins de santé nécessaires, y compris d'un soutien psychosocial. L'accès à l'éducation doit être rétabli dès que possible, en accordant une attention particulière à la neutralisation des engins explosifs et à la sensibilisation aux risques afin d'assurer la sécurité des enfants.

Le calvaire des enfants de Gaza est loin d'être terminé. Les familles rentrent dans leurs communautés pour y découvrir de nouvelles horreurs, voir des maisons rasées ou éventrées et extraire des corps en décomposition des décombres. Le processus de reconstruction et de remise en état sera long, coûteux et ardu, et nécessitera l'appui collectif et les ressources de la communauté internationale. La poursuite des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est indispensable à ces efforts. Il a été souligné dans de nombreux exposés présentés au Conseil que l'UNRWA est le seul organisme à Gaza ayant la capacité et la portée nécessaires pour fournir le large éventail de services d'appui dont les civils de Gaza ont besoin. Le Guyana appelle une nouvelle fois Israël à s'abstenir de mettre en œuvre sa loi sur l'UNRWA et à respecter le mandat confié à l'UNRWA par l'Assemblée générale. Nous remercions tous les organismes des Nations Unies, y compris l'UNRWA, ainsi que les nombreuses organisations non gouvernementales, des efforts inlassables qu'ils déploient afin d'apporter une aide vitale aux enfants de Gaza, sans jamais baisser les bras, même dans les conditions les plus difficiles. Le Conseil et la communauté internationale doivent leur apporter l'appui nécessaire pour qu'ils puissent poursuivre leur travail essentiel.

Nous devons aborder brièvement une autre question dans le cadre du débat d'aujourd'hui, à savoir celle de l'application du principe de responsabilité, qui a également été évoquée par le Secrétaire général adjoint Fletcher. Alors que la guerre contre Gaza se prolongeait, les engagements pris à l'égard des enfants du monde entier et les assurances qui leur ont été données dans les instruments internationaux juridiquement contraignants et sous l'égide du droit international ont été mis à mal à Gaza les uns après les autres. Dans la résolution 1261 (1999) et les résolutions ultérieures relatives aux enfants dans les conflits armés, le Conseil a unanimement recensé six violations graves des droits de l'enfant commises en temps de conflit armé, appelant les parties à assurer la protection des enfants et demandant l'application du principe de responsabilité pour les violations commises. Les enfants de Gaza ont été victimes de ces graves violations. Nous avons été témoins d'un mépris flagrant du droit international humanitaire et d'atteintes généralisées aux droits humains. Le Guyana est pleinement convaincu que l'impunité et le fait que les auteurs de violations graves commises contre des enfants ne sont pas tenus de répondre de leurs actes contribuent à l'augmentation du nombre de ces violations dans le monde entier. Les auteurs de violations doivent

rendre des comptes. Le Conseil doit être cohérent et exiger d'une seule voix que toutes les parties à un conflit respectent l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international de protéger les enfants. Les enfants de Gaza ne méritent rien de moins.

Pour terminer, je réaffirme que le règlement pacifique des conflits reste le meilleur et le seul moyen véritable de protéger les enfants. Par conséquent, nous ne devons ménager aucun effort pour mettre fin à ce conflit.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance à la demande de la Fédération de Russie, appuyée par l'Algérie à titre national, ainsi que par le Pakistan et la Somalie, afin de mettre l'accent sur la situation profondément inquiétante des enfants dans le Territoire palestinien occupé. Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, de son exposé, ainsi que M^{me} Bisan Nateel de sa contribution saisissante.

La Sierra Leone félicite les organismes des Nations Unies et les autres partenaires sur le terrain dans la bande de Gaza de leurs efforts inlassables pour protéger et appuyer les enfants touchés par le conflit à Gaza et en Cisjordanie. La Sierra Leone est solidaire de tous les enfants touchés par ce conflit, ceux qui ont été tragiquement tués, ceux qui sont ensevelis sous les décombres, ceux qui ont été mutilés et blessés, ceux qui ont été retenus en otage en prison ou retenus captifs pendant des mois sans recevoir de soins appropriés, et ceux qui sont devenus orphelins. Souvenons-nous de ces enfants non seulement avec tristesse, mais aussi avec une détermination renouvelée à régler le conflit qui leur a causé des souffrances aussi immenses.

Au cœur du conflit à Gaza se trouvent les civils qui ont subi de plein fouet cette violence. La séance d'information d'aujourd'hui a mis en évidence les lourdes conséquences du conflit sur les enfants, dont beaucoup n'ont connu qu'une vie de violence et d'insécurité. Le cessez-le-feu actuel, même s'il apporte un certain soulagement, ne peut occulter les conditions désastreuses auxquelles ils restent confrontés. Depuis plus d'un an, les enfants de Gaza endurent des épreuves inimaginables, des privations, des bombardements et des déplacements. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 14 500 enfants auraient perdu la vie et environ 25 000 auraient été blessés. Plus de 17 000 enfants ont été séparés de leurs parents et près d'un million ont été déplacés de leurs foyers. Nombre d'entre eux sont toujours portés disparus. Des informations inquiétantes indiquent que des nouveau-nés sont morts à cause des conditions hivernales difficiles, des abris inadéquats et de l'indisponibilité des préparations pour nourrissons qui sauvent des vies. Ces chiffres viennent s'ajouter aux 1 434 enfants palestiniens tués et aux 32 175 enfants blessés entre 2008 et le 6 octobre 2023, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

D'innombrables enfants ont subi de graves violations de leurs droits du fait des attaques incessantes contre des zones densément peuplées, des déplacements constants et des perturbations des services essentiels. Il s'agit notamment de meurtres, d'atteintes à l'intégrité physique et de la destruction d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures d'approvisionnement en eau et en énergie. La prise pour cible d'écoles, désormais utilisées comme abris, prive les enfants de lieux sûrs pour apprendre ou guérir. Cela a contribué à l'érosion du tissu social d'une société autrefois résiliente. Les conséquences de la guerre sur les enfants perdureront longtemps après la fin des combats, laissant des séquelles physiques et psychologiques durables. Alors que la situation à Gaza continue de mettre en évidence la vulnérabilité des enfants dans les zones de conflit, il est essentiel que nous prenions des mesures urgentes et efficaces pour épargner un nouveau désastre à cette génération. À cet égard, la Sierra Leone tient à souligner les points suivants.

Premièrement, nous demandons instamment à toutes les parties de respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les droits des enfants. Nous déplorons vivement les attaques contre

des écoles et des hôpitaux et le fait que la Déclaration sur la sécurité dans les écoles n'est pas respectée. Comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint Fletcher, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les organismes et partenaires humanitaires ont intensifié leurs efforts afin de répondre aux besoins sanitaires et psychosociaux des enfants, notamment en fournissant des services de protection spécialisés aux enfants non accompagnés. Ces travaux essentiels doivent être soutenus et élargis pour contribuer à la reconstruction de Gaza et de l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

Deuxièmement, conformément à la résolution 2712 (2023), nous appelons toutes les parties à s'acquitter des obligations que leur impose le droit international en matière de protection des enfants en période de conflit armé, y compris les Conventions de Genève, la Convention relative aux droits de l'enfant et tous les cadres juridiques pertinents. En adoptant la résolution 2712 (2023), le Conseil a reconnu les effets disproportionnés des conflits sur les enfants et exigé que toutes les parties accordent aux enfants la protection spéciale à laquelle ils ont droit en vertu du droit international.

Troisièmement, conformément à la résolution 2720 (2023) et aux autres résolutions pertinentes, la Sierra Leone appelle de nouveau Israël, Puissance occupante, à garantir l'acheminement sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza. Nous nous félicitons de l'entrée d'environ 2 400 camions d'aide depuis le début du cessez-le-feu et nous encourageons la poursuite de l'appui à ces efforts. Nous appelons également toutes les parties à soutenir les organisations humanitaires pour faciliter les évacuations sanitaires d'urgence des civils grièvement blessés, y compris des milliers d'enfants. Les risques posés par les restes explosifs de guerre restent élevés, et nous demandons instamment à toutes les parties prenantes d'éliminer ces munitions de manière sûre afin d'éviter de causer d'autres préjudices aux civils, en particulier aux enfants.

Enfin et surtout, nous réaffirmons que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient joue un rôle essentiel en vue de répondre aux besoins humanitaires de la population civile de Gaza, notamment en ce qui concerne l'éducation, les services de santé et le soutien psychosocial apporté aux enfants. La reconstruction des infrastructures éducatives doit être une priorité absolue afin que les enfants puissent retourner à l'école dans un environnement sûr qui favorise le développement scolaire et la guérison émotionnelle.

Pour terminer, il est impératif que nous renforçons les mécanismes d'application du principe de responsabilité pour lutter contre les violations des droits des enfants, notamment en amenant à répondre de leurs actes les acteurs qui attaquent des écoles et des hôpitaux, refusent l'accès humanitaire et commettent des violences sexuelles contre les enfants en période de conflit. Nous demandons la libération de tous les enfants retenus dans des camps de détention et appelons à mener des enquêtes approfondies et impartiales sur leur détention. Tout en nous félicitant de la mise en place du cessez-le-feu, qui constitue une étape cruciale en vue de reconstruire Gaza et de répondre aux besoins immédiats de ses enfants, nous demandons également une mobilisation rapide pour mettre fin aux opérations militaires en cours en Cisjordanie, qui ont fait des morts et des blessés. Les violences signalées entre les colons et les communautés palestiniennes ne doivent pas être laissées sans suite si l'on veut que le cessez-le-feu mène à une paix et une stabilité durables.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence algérienne du Conseil et à vous remercier personnellement, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information sur le sort des enfants à Gaza, à la demande de la Fédération de Russie, de la Somalie, de la Sierra Leone et de ma propre délégation. Nous remercions M. Tom Fletcher de son exposé, et je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Bisan Nateel de son témoignage sur les souffrances endurées par les enfants de Gaza au cours des 15 derniers mois.

Les attaques incessantes et aveugles d'Israël contre la population civile de Gaza qui durent depuis 15 mois, hormis une pause, ne peuvent être justifiées par aucun argument concernant la provocation qui a déclenché ces attaques. Le droit international humanitaire est clair comme de l'eau de roche : quelle que soit la provocation, il est interdit aux forces d'un État d'attaquer des structures civiles, ou même des structures abritant des civils qui pourraient souffrir en conséquence de ces attaques. Ce principe doit être respecté si nous voulons, aujourd'hui et à l'avenir, être en mesure de maîtriser les conséquences des guerres et des conflits sur les innocents. C'était l'objectif des Conventions de Genève, et cet objectif a été fixé à la suite des guerres qui ont dévasté l'Europe et le monde. Cet objectif doit être rétabli aujourd'hui, car nous pouvons constater les souffrances causées par la guerre brutale et aveugle d'Israël à Gaza. Au total, 46 000 personnes ont été tuées, la plupart d'entre elles étant des femmes et des enfants. Comment cela peut-il être justifié ?

Au nombre des tragédies subies par le peuple palestinien, la souffrance des enfants de Gaza fait honte à l'humanité dans son ensemble, et pas seulement à ceux qui ont causé cette souffrance avec leurs bombes et leur artillerie, pas seulement à ceux qui laissent faire cela depuis 15 mois, alors que le Conseil de sécurité reste figé à cause de la position de certains États, pas seulement non plus à ceux qui continuent de fournir des armes et des munitions aux forces d'agression qui tuent des enfants chaque jour. Elle nous fait honte à tous. Je suis heureux de ne pas avoir siégé au Conseil de sécurité l'année dernière et de l'avoir rejoint au moment où un cessez-le-feu, aussi fragile soit-il, a été conclu.

Mais cette politique délibérée consistant à prendre les civils pour cible, sans tenir compte du fait que la majorité des personnes tuées étaient des enfants et des femmes, ces attaques contre des hôpitaux et des écoles, ces enfants pris pour cible par des tireurs embusqués, quelle dégradation morale peut permettre d'en arriver là ? On se plaint de ce qui est arrivé le 7 octobre 2023, mais il faut comparer ces événements à la dévastation infligée à la population de Gaza. L'attaque du 7 octobre justifie-t-elle ce qui a été fait aux enfants de Gaza ? Peut-on vraiment le justifier ?

Nous nous félicitons évidemment du cessez-le-feu et nous remercions l'Égypte, le Qatar et les États-Unis de l'avoir négocié. Cet accord aurait pu être conclu bien plus tôt, et nous comprenons la nouvelle dynamique qui semble avoir forcé le Premier Ministre israélien à accepter enfin le cessez-le-feu. Nous devons maintenant veiller à ce que le cessez-le-feu tienne et à ce que les menaces israéliennes de reprendre le conflit ne se concrétisent pas. Nous sommes également préoccupés par ce qui se passe en Cisjordanie. Le cessez-le-feu à Gaza s'est accompagné d'une escalade de la violence en Cisjordanie. Le Conseil de sécurité doit également prendre acte de ce qui s'y passe.

Bien entendu, il faut accélérer l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Fletcher en ce qui concerne la quantité de l'aide qui doit être acheminée. Il y a des risques de maladie, ainsi que des pénuries d'eau et de nourriture. Toutes ces exigences doivent être prises en compte. Tous les points de passage doivent être ouverts et la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent garantir la poursuite des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Un plan de reconstruction doit être mis en œuvre immédiatement, vu qu'on demande aux Palestiniens de retourner dans leurs maisons. On parle de maisons, alors qu'il n'y a plus de maisons. Tout a été dévasté. Où vont-ils s'abriter ?

Enfin, nous devons parler de l'application du principe de responsabilité. L'année dernière, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont enfin été inscrites sur les listes qui figurent dans le rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384). Le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés doit jouer un rôle essentiel pour examiner les actions des FDI,

établir les responsabilités en ce qui concerne les enfants palestiniens et leur rendre justice. Il doit continuer à rendre compte de manière objective et exhaustive du sort des enfants touchés par la guerre menée par Israël à Gaza.

Des crimes odieux ont été commis durant cette guerre brutale, en particulier contre des enfants, en violation du droit international humanitaire, des Conventions de Genève, de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Les auteurs de ces crimes doivent rendre des comptes. C'est capital pour rétablir la légitimité internationale. Nous devons tout mettre en œuvre pour qu'un massacre aussi brutal d'enfants ne se reproduise plus jamais.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et M^{me} Nateel pour leurs exposés.

Ceux-ci nous rappellent à quel point le conflit à Gaza a été meurtrier pour les enfants palestiniens. Selon l'UNICEF, plus de 14 500 enfants ont été tués à Gaza depuis le début de la guerre : c'est plus que le nombre d'enfants tués en quatre ans de guerres dans le monde entier. Vingt-cinq mille enfants ont été blessés : Gaza compte le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde. Dix-sept mille ont été séparés de leurs parents en raison du conflit ou se retrouvent seuls suite à la mort de ces derniers. Plus d'un million d'enfants ont été déplacés. Ces chiffres sont terribles.

Cette guerre a détruit la quasi-totalité des infrastructures essentielles. Les violations graves des droits des enfants bafouent le droit international humanitaire et les droits de l'homme. L'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu doit mettre un terme aux souffrances des enfants palestiniens et des civils. La France continue de se mobiliser pour leur venir en aide, et elle a participé à plusieurs opérations d'évacuations médicales, dont la dernière en coordination avec l'Union européenne et l'Organisation mondiale de la Santé, pour accueillir des patients palestiniens en France. Rappelons aussi que le Hamas a pris en otage des enfants israéliens lors des attaques terroristes du 7 octobre 2023. La France continuera de condamner ces attaques et ces enlèvements. Nous n'oublierons naturellement pas les souffrances endurées par les enfants israéliens. L'accord entré en vigueur doit permettre la libération de tous les otages, dont nos deux compatriotes, Ofer Kalderon et Ohad Yahalomi, ainsi que l'acheminement massif de l'aide au profit des populations, en particulier pour les enfants palestiniens.

L'avenir de la bande de Gaza doit s'inscrire dans celui d'un futur État palestinien. Il faut éviter que le Hamas y reprenne pied. L'Autorité palestinienne doit pouvoir y revenir au plus vite et cela doit être facilité par Israël, qui doit aussi permettre à l'Autorité palestinienne d'exercer ses prérogatives en Cisjordanie. La France appelle à ce que ce cessez-le-feu soit l'occasion d'enclencher un processus irréversible débouchant sur la solution des deux États. Elle y est engagée au sein du Conseil et dans toutes les enceintes.

Qu'il me soit permis de conclure en rappelant que la protection des enfants dans les conflits armés est une priorité absolue de la France, qui restera pleinement mobilisée, y compris dans la perspective, en 2027, des 20 ans des Principes de Paris, qui sont une référence majeure pour la protection des enfants. Nous réaffirmons notre soutien à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, ainsi qu'à l'UNICEF. Nous devons offrir un avenir aux enfants de Gaza, et à tous les enfants israéliens et palestiniens, pour qu'ils puissent vivre, étudier et grandir librement, en paix et en sécurité.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Fletcher de son exposé et M^{me} Nateel de son témoignage.

Malheureusement, les enfants ont été touchés de manière disproportionnée par ce conflit brutal, aussi bien lors des attaques terroristes odieuses perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023 que dans le cadre de la riposte militaire israélienne qui s'en est suivie à Gaza. Nous gardons encore à l'esprit ces moments choquants de l'attaque injustifiable du Hamas contre les citoyens israéliens le 7 octobre 2023, durant laquelle des dizaines d'enfants ont été brutalement tués et 251 Israéliens, dont 30 enfants, ont été enlevés. En ce jour sombre et impardonnable, ils ont connu une terreur inimaginable.

Si nous condamnons sans équivoque les attaques terroristes du Hamas, nous restons gravement préoccupés par le grand nombre d'enfants palestiniens qui ont été tués à Gaza au cours des 15 derniers mois. Fait extrêmement inquiétant, au moins 14 500 enfants de Gaza – et il s'agit probablement d'une sous-estimation – auraient été tués dans les attaques israéliennes depuis le 7 octobre 2023, tandis qu'au moins 20 000 autres enfants palestiniens de Gaza sont portés disparus ou ont été ensevelis sous les décombres, selon Save the Children. Le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés de l'année dernière (S/2024/384) indique que plus d'un tiers du total de cas vérifiés d'enfants qui ont été tués et mutilés dans le monde se sont produits en Israël et en Palestine, principalement entre le 7 octobre et décembre 2023, ce qui est effarant. Les statistiques pour 2025 devraient être encore plus élevées compte tenu de l'escalade des hostilités qui s'est poursuivie pendant toute l'année 2024.

La République de Corée se félicite vivement de l'accord de cessez-le-feu et espère qu'il servira de véritable tremplin pour donner enfin au million d'enfants de Gaza un répit dans ce cauchemar perpétuel. Nous notons également que des femmes et des mineurs, dont certains seraient âgés d'à peine 12 ans, figuraient parmi les 90 prisonniers palestiniens libérés des prisons israéliennes le 19 janvier en échange de trois otages israéliens. Nous espérons que le respect des droits des enfants palestiniens sera également garanti dans le cadre d'une procédure régulière et que la libération de ces mineurs et d'autres mineurs palestiniens pourra contribuer à renforcer la confiance entre Israël et la Palestine.

Le cessez-le-feu actuel à Gaza doit permettre d'atténuer de toute urgence les souffrances considérables des enfants palestiniens à Gaza. Les enfants doivent avoir un accès prioritaire à la nourriture et à l'eau en quantité suffisante, et bénéficier d'un plein accès aux soins de santé dont ils ont besoin, bien que seule la moitié des 36 hôpitaux de Gaza soient partiellement fonctionnels. Des soins adéquats pour les bébés et les mères allaitantes doivent également être assurés.

Il est également très important que l'enseignement reprenne dans l'ensemble de la bande de Gaza. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'éducation dans les efforts de reconstruction à long terme ou pour renforcer la confiance entre les peuples et les nations. Il est donc très préoccupant que les enfants de Gaza aient déjà perdu deux années d'apprentissage, car près de 88 % des écoles de Gaza ont besoin d'être totalement reconstruites ou nécessitent de lourds travaux de remise en état. Nous reconnaissons le rôle vital de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui fournit des services essentiels aux enfants palestiniens, notamment en matière de soins de santé et d'éducation.

L'avenir d'Israël et de la Palestine appartient aux enfants de la région. Nous, les adultes de la génération actuelle, avons la responsabilité d'offrir un avenir meilleur à tous les enfants du Moyen-Orient. La terreur du 7 octobre 2023 et l'horreur qu'a connue Gaza au cours des 15 derniers mois nous rappellent une fois de plus que le statu quo n'est ni acceptable ni viable. La concrétisation de la solution des deux États, où Israël et la Palestine vivent côte à côte dans la paix, la sécurité et la dignité, n'est pas une option, mais un impératif. Entamons des discussions sincères pour

relancer le processus de paix au Moyen-Orient, qui est au point mort. Nous saluons les initiatives pertinentes, y compris l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution des deux États créée par l'Arabie saoudite, la Norvège et l'Union européenne, et la République de Corée participera en toute bonne foi à tous les efforts déployés à cette fin.

M. Yusuf (Somalie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence d'avoir organisé cette importante séance en réponse à la demande de la Fédération de Russie, de l'Algérie, du Pakistan, de la Sierra Leone et de mon pays, la Somalie. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Fletcher de sa mise à jour détaillée et M^{me} Bisan Nateel de son courage et de son exposé qui donne à réfléchir sur la situation des enfants à Gaza.

C'est le cœur lourd que nous avons tous suivi la description de la situation catastrophique des enfants à Gaza. Tout en saluant l'accord de trêve conclu récemment, nous devons faire face à une vérité qui dérange : un répit temporaire, bien que bienvenu, ne suffit pas pour apporter aux enfants de Gaza ce dont ils ont désespérément besoin. Les enfants palestiniens ont vu et vécu des horreurs qu'aucun être humain, et encore moins un enfant, ne devrait jamais endurer. Ils ont perdu leur maison, les membres de leur famille et leur droit fondamental à une enfance vécue dans la sécurité.

Les récentes évolutions, notamment l'accord de cessez-le-feu et les échanges d'otages qui en découlent, offrent une lueur d'espoir pour la protection et le bien-être des enfants, qui ont été les plus durement touchés par ce conflit prolongé. Bien qu'il s'agisse d'une première étape cruciale, le cessez-le-feu doit donner lieu à un cessez-le-feu permanent. Il ne s'agit pas d'une simple préférence diplomatique, mais d'une nécessité absolue pour la survie et le rétablissement des enfants de Gaza. Les dommages infligés au cours des derniers mois constituent une menace non seulement pour l'avenir des populations, mais risquent aussi de marquer la société palestinienne pendant des générations.

À cet égard, la Somalie tient à souligner les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la protection des enfants, les enfants de Gaza doivent être protégés de la violence et des effets dévastateurs du conflit. La Somalie réaffirme la nécessité de respecter le droit international humanitaire et le droit des droits humains, en particulier la Convention relative aux droits de l'enfant. La protection de la vie, de la sécurité et de la dignité des enfants doit rester une priorité absolue. Nous demandons d'urgence que les obligations découlant de l'accord de cessez-le-feu soient respectées et mises en œuvre et que les auteurs de toutes les violations soient amenés à en répondre.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'accès humanitaire, nous nous félicitons de l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont désespérément besoin, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint Fletcher. Les enfants de Gaza sont confrontés à de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de soins médicaux. Le spectre de la famine plane, tandis que d'innombrables enfants blessés ont besoin de soins médicaux que le système de santé dévasté de Gaza ne peut pas fournir. Nous nous joignons aux autres pour demander l'ouverture immédiate de tous les points de passage vers Gaza et la levée des restrictions arbitraires à l'acheminement de l'aide. Ce sont les besoins des enfants, et non des considérations politiques, qui doivent déterminer l'ampleur de l'aide humanitaire. Il est primordial d'apporter un financement adéquat à des organisations comme l'UNICEF et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) afin de soutenir les efforts qui permettent de sauver des vies et de reconstruire les infrastructures de Gaza, y compris les écoles et les hôpitaux. Nous réaffirmons que la poursuite des activités de l'UNRWA peut compléter utilement l'accord de cessez-le-feu, car il joue un rôle crucial pour fournir des services à l'échelle requise.

Troisièmement, en ce qui concerne le soutien psychologique et éducatif, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Fletcher et comme l'a évoqué M^{me} Nateel dans ses récits d'horreur, les traumatismes infligés aux enfants pendant le conflit sont immenses, et ont entraîné de nombreuses souffrances et des dommages irréversibles. Nous devons veiller à ce que les enfants nécessitant des soins médicaux spécialisés puissent être évacués en toute sécurité, accompagnés des personnes en ayant la charge. Le refus de ces soins constitue une violation du droit international humanitaire et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Quatrièmement, la priorité doit être donnée aux installations situées en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, puis aux installations internationales appropriées, en fonction des besoins médicaux. La Somalie appelle à investir d'urgence dans les services et les infrastructures de santé, y compris les services de santé mentale et de soutien psychologique, ainsi que dans la remise en état des écoles et des systèmes éducatifs. Il faut notamment répondre aux besoins des enfants handicapés à la suite d'actes de violence et veiller à ce que les efforts de relèvement soient inclusifs.

Cinquièmement, en ce qui concerne la pérennisation de la paix et le relèvement à long terme, nous soulignons qu'il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit, y compris l'occupation et le blocus de Gaza. Les enfants de Gaza doivent avoir le droit de grandir dans un environnement sûr et digne. La reconstruction des infrastructures critiques de Gaza doit être menée par les Palestiniens dans le cadre d'une approche inclusive et axée sur les besoins des enfants. Les acteurs internationaux doivent joindre leurs efforts pour reconstruire les systèmes de santé, soutenir la reprise économique et garantir l'intégrité territoriale de Gaza dans le contexte plus large d'un État palestinien unifié.

Sixièmement, enfin, en ce qui concerne le déminage et la sûreté post-conflit, les vastes quantités de munitions non explosées à Gaza exposent les enfants à un risque grave. Nous appelons à accorder immédiatement un appui international aux efforts de déminage et de sensibilisation aux dangers des mines, afin de préserver les vies et de faciliter la reconstruction.

Pour terminer, le sort des enfants gazaouites nous rappelle crûment le coût humain du conflit et la nécessité urgente d'un règlement global, juste et durable. La Somalie reste déterminée à plaider pour leurs droits et à veiller à ce que leur voix soit prise en compte dans la quête de paix et de stabilité. Les enfants de Palestine ont droit à la vie, droit à l'éducation, droit à l'alimentation et droit à dormir dans un environnement sûr.

La Somalie appelle la communauté internationale à agir d'urgence, et avec compassion, pour redonner espoir aux enfants de Gaza et garantir un avenir meilleur pour tous.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} Nateel de leurs exposés lucides.

La semaine dernière a été conclu un accord, attendu de longue date, portant sur un cessez-le-feu et sur les otages, accord qui, nous l'espérons, rendra possibles la libération des derniers otages et l'acheminement d'une aide humanitaire suffisante, et qui, nous l'espérons aussi, mènera à un cessez-le-feu permanent qui permette de reconstruire et d'aboutir à une solution prévoyant deux États. Nous espérons également que le cessez-le-feu sera un premier pas vers un avenir plus sûr pour les enfants de Gaza : qu'il leur donnera la possibilité d'aller à l'école sans interruption, de jouer sans peur et d'envisager de nouveau l'avenir avec espoir. En ce cinquième jour de mise en œuvre, nous appelons toutes les parties à honorer leurs engagements et à veiller à ce que l'accord soit pleinement appliqué.

Nous l'avons vu dans de trop nombreux conflits dans le monde : ce sont les enfants qui paient le plus lourd tribut à la guerre. L'an dernier, le Territoire palestinien occupé a été désigné endroit le plus meurtrier au monde pour les enfants, car ils représentent près de la moitié des personnes tuées à Gaza. Ceux qui survivent sont confrontés à une réalité lugubre et à une vie de traumatisme : plus de 34 000 enfants ont été blessés, et c'est à Gaza qu'on recense le plus grand nombre d'enfants amputés de l'histoire moderne. Gaza présente également le taux de malnutrition de l'enfant le plus élevé au monde. D'après les estimations, environ un million d'enfants ont besoin d'aide en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. La guerre a fait près de 17 000 orphelins. Plus de 95 % des écoles de Gaza ont été partiellement ou totalement détruites. Qui plus est, les 625 000 enfants gazaouites en âge d'être scolarisés ont perdu plus d'une année d'apprentissage. Ces chiffres, et l'immense souffrance qu'ils véhiculent, sont plus que choquants.

Nous rappelons toutes les parties à leur obligation de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les civils, en particulier les enfants, qui comptent pour près de la moitié de la population de Gaza. Nous rappelons que les écoles doivent être protégées et que leur caractère civil doit être respecté. Nous incitons une fois de plus toutes les parties au conflit à prévenir les six violations graves commises contre les enfants, à y mettre fin immédiatement et à veiller à ce que leurs auteurs répondent de leurs actes.

Le Danemark reste vivement préoccupé par la situation humanitaire catastrophique à Gaza. Maintenant que l'accord de cessez-le-feu est en place, nous devons voir une forte hausse de l'aide humanitaire acheminée dans toute la bande, et la sûreté des travailleurs humanitaires doit être garantie. Il est tout particulièrement urgent de fournir aux enfants et à leurs familles de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales en quantités suffisantes, ainsi que des équipements pour l'hiver. Réhabiliter les écoles et rétablir la sûreté physique et mentale requise pour que les enfants puissent reprendre leur apprentissage sera une tâche herculéenne, mais nous devons nous y atteler.

En ce moment charnière, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient demeure l'épine dorsale de l'intervention humanitaire au sens large à Gaza. Il doit être autorisé à exécuter intégralement son mandat, notamment s'agissant de la fourniture de services essentiels, tels que les soins de santé et l'éducation.

Nous sommes impatients de voir enfin libérés les derniers enfants otages que le Hamas retient après les avoir violemment enlevés, en violation flagrante du droit international humanitaire. Un de ces enfants, qui n'a que 2 ans, n'a jamais connu autre chose que ces conditions effroyables. Nous rappelons qu'il faut libérer, immédiatement et sans conditions, tous les derniers otages. Et nous demandons que tous les otages encore retenus par le Hamas, ainsi que les Palestiniens détenus par Israël, puissent recevoir des visites humanitaires. Ils sont protégés par la quatrième Convention de Genève, et les représentants du Comité international de la Croix-Rouge doivent pouvoir y avoir accès, où qu'ils se trouvent.

Les enfants tant palestiniens qu'israéliens méritent un avenir plus radieux, dans lequel ils pourront vivre en paix, sans craindre de perdre des membres de leur famille ou leur vie.

En s'appuyant sur l'accord de cessez-le-feu, nous devons voir des mesures tangibles qui permettent de progresser vers la réalisation d'une solution prévoyant deux États, l'État d'Israël et un État de Palestine indépendant, démocratique, d'un seul tenant, souverain et viable, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle. C'est la seule voie viable qui mène à une paix durable : une paix durable dans laquelle les enfants puissent rêver d'autre chose que de simplement survivre, et imaginer des vies pleines de possibilités et libérées du fardeau de la guerre. Voilà l'avenir dont les enfants d'Israël et de Palestine ont besoin, et l'avenir qu'ils méritent.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} Nateel de leurs exposés percutants.

Les enfants de Gaza endurent des souffrances indicibles. Beaucoup ont perdu leur famille, leur maison et leur école. Ils sont trop nombreux à manquer à l'appel, que ce soit parce qu'on a perdu leur trace, qu'ils ont été victimes de disparition forcée ou de détention, ou qu'ils ont été enterrés. Ils sont beaucoup trop nombreux à avoir été mutilés ou tués. En définitive, tous les enfants gazaouites sont traumatisés à vie.

À Gaza, comme partout ailleurs, les enfants sont l'avenir : ils sont l'avenir de la Palestine. Reconstruire Gaza pour en faire un lieu de vie, d'espoir et de paix durable implique que nous veillions à ce que le traumatisme de sa population ne se perpétue pas.

Nous nous félicitons une fois de plus de l'accord de cessez-le-feu et exhortons toutes les parties à honorer pleinement leurs engagements. Nous devons veiller à ce que ce cessez-le-feu se traduise par une paix durable. Les enfants de Gaza le méritent.

Premièrement, les enfants gazaouites doivent être délivrés de toute privation. Un accès sûr, durable et sans entrave à une aide humanitaire à grande échelle doit être garanti pour soulager leurs souffrances et traiter la malnutrition généralisée. Les restrictions d'accès doivent être levées et la sécurité et la stabilité doivent être garanties. Une gamme complète de fournitures, notamment l'eau, la nourriture, les abris, les fournitures médicales, le carburant et les produits de première nécessité pour l'hiver, doivent pouvoir entrer dans la bande de Gaza. Elles doivent être accompagnées des matériaux requis pour restaurer les infrastructures civiles critiques, c'est-à-dire les systèmes d'approvisionnement en eau, les hôpitaux, les écoles, les logements et les marchés. En outre, les enfants doivent se voir donner les moyens et la possibilité de retrouver les membres de leur famille.

Deuxièmement, les enfants gazaouites doivent avoir accès aux services de santé. Les soins de santé à Gaza ont subi et subissent des attaques qui ont mis la majorité des hôpitaux et des centres de santé hors service, le reste ne fonctionnant que partiellement. Cette situation prive les nouveau-nés et les femmes enceintes d'un accès aux services vitaux de soins pré – et postnatals, si indispensables lorsqu'un enfant commence sa vie. Face aux répercussions disproportionnées qu'a la guerre sur les enfants, l'accès aux soins de santé de base est crucial pour leur survie et leur développement. Cela n'a rien de facultatif ; Israël, Puissance occupante, est tenu, en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, de protéger le droit de chaque enfant à la vie, à la survie et au développement, à la santé et à la réadaptation physique et psychologique. Cela doit être garanti, y compris via des évacuations médicales.

Qu'ils soient confrontés à la faim et à la malnutrition aiguë, à des amputations et à des blessures de guerre ou à des traumatismes à vie, les enfants gazaouites doivent avoir accès à long terme à des soins spécialisés, notamment à des prothèses et des technologies d'assistance, ainsi qu'à des services de santé mentale. Comme l'a souligné l'Organisation mondiale de la Santé, des Gazaouites ont subi des blessures qui ont bouleversé leur vie, et ils nécessiteront des services de rééducation dès maintenant et pour les années à venir. Depuis des années, la Slovénie s'emploie à fournir une rééducation médicale et un soutien psychosocial à plus de 200 enfants de Gaza. Tout récemment, en octobre, un groupe de 10 enfants a été évacué d'Égypte.

D'après l'organisation Save the Children, en 2024, l'emploi d'armes explosives a fait chaque jour, en moyenne, 15 handicapés potentiellement à vie parmi les enfants. Nous soulignons la nécessité urgente d'éviter toute nouvelle blessure ou tout nouveau décès, notamment en neutralisant les restes explosifs de guerre.

Troisièmement, nous devons donner à ces enfants la possibilité de se construire une vie meilleure. Cette génération d'enfants est privée de sa deuxième année scolaire, la quasi-totalité de ses écoles ayant été endommagées ou détruites. Le système éducatif doit être reconstruit. Il est indispensable de veiller à ce que les enfants aient accès à des espaces sûrs pour apprendre, se développer et jouer. Aucune société ne pourrait jamais

prosperer sans accès à l'éducation. Une bande de Gaza reconstruite doit avoir comme piliers de meilleures perspectives. Par conséquent, nous réaffirmons le rôle déterminant joué par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient dans le développement humain. Le moment est venu de renforcer l'Office, qui offre des services de base, et non de l'affaiblir.

Les enfants sont les principales victimes de toute guerre. Aussi encourageons-nous les parties inscrites sur les listes figurant dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384) à entamer un dialogue avec l'ONU en vue de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en œuvre de plans d'action visant à faire cesser et à prévenir les violations graves commises contre des enfants.

Nous avons été touchés par les mots soigneusement choisis dans les écrits de M^{me} Nateel. Dans le livre de vie de la Slovaquie, nous avons toujours considéré que les Palestiniens, et en fait chaque être humain, étaient davantage que des chiffres et des noms. Les images des enfants de Gaza pendant cette guerre nous ont constamment rappelé qu'il ne faut pas renoncer à la paix.

Maintenant que l'accord de cessez-le-feu est en place, de nombreux enfants n'ont nulle part où aller et personne vers qui se tourner. Leurs histoires et leurs luttes nous rappellent que malgré les récents progrès décisifs, notre travail n'est pas encore terminé. Le Conseil doit continuer à s'efforcer d'ouvrir la voie à une paix durable et à la solution des deux États. Ce n'est qu'alors que les enfants de Palestine, d'Israël et de la région connaîtront eux aussi un avenir pacifique.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Fletcher, et M^{me} Nateel de leurs exposés détaillés.

Dès le début de cette guerre, le Conseil de sécurité a reconnu son effet disproportionné sur les enfants, lorsqu'il a adopté la résolution 2712 (2023), exigeant

« de toutes les parties qu'elles s'acquittent des obligations que leur impose le droit international, y compris le droit international humanitaire, notamment pour ce qui est de la protection des civils et tout particulièrement des enfants » (résolution 2712 (2023), par. 1).

De toute évidence, cette guerre a fait payer un tribut révoltant aux enfants de Gaza, puisqu'elle en aurait tué au moins 14 500, en aurait blessé ou séparé de leurs familles des milliers d'autres et en aurait déplacé près d'un million. Ils ont tous un nom et méritaient tous un avenir meilleur.

Il y a quelques jours, nous avons salué dans cette salle l'accord de cessez-le-feu conclu entre les parties (voir S/PV.9841), qui se faisait attendre depuis longtemps, en espérant qu'il durerait et qu'il permettrait à la population de Gaza de se relever de 15 mois extrêmement difficiles.

Nous comprenons le choc provoqué au sein de la société israélienne et de la communauté internationale par les horribles attaques du 7 octobre 2023 menées par le Hamas, qui ont également conduit au meurtre et à l'enlèvement de nombreux enfants. Dans le même temps, le droit international et le droit international humanitaire doivent rester notre boussole.

Dans le même ordre d'idées, nous nous associons à nos collègues pour demander aux parties d'adhérer à l'accord de cessez-le-feu et de respecter les dispositions du droit international humanitaire. Nous ne pouvons que souligner l'importance d'assurer la protection de tous les civils à tout moment, y compris les travailleurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Nous encourageons également les parties inscrites sur les listes figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2024/384) à collaborer avec l'ONU pour prévenir les violations commises contre des enfants.

Les souffrances des civils doivent cesser. Tous les points de passage doivent être ouverts pour permettre l'acheminement de l'aide, qui doit arriver rapidement et à grande échelle, afin de répondre aux besoins urgents d'une population affamée. Les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) restent vitales pour les milliers d'enfants de Gaza qui ont été privés de leurs droits fondamentaux, notamment leurs droits à la sécurité, aux soins de santé et à l'éducation. Il ne peut y avoir de scénario du jour d'après pour la bande de Gaza en l'absence de services centrés sur l'enfant. On ne saurait trop souligner l'action précieuse menée par l'UNRWA et d'autres organisations internationales, telles que l'UNICEF, et nous sommes fiers de continuer à les appuyer.

La protection des enfants est au cœur de notre conscience d'êtres humains. La Grèce a décidé de prendre activement des mesures pour atténuer les souffrances des enfants de Gaza. Cette semaine, le premier enfant blessé de Gaza est arrivé en Grèce, via la Roumanie, pour y être soigné, et mon pays offrira des soins à plusieurs autres enfants blessés dans les hôpitaux grecs.

La seule solution à long terme pour la région est de revitaliser le processus politique afin d'ouvrir la voie à un horizon politique pour la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout en reconnaissant le droit d'Israël d'exister dans la paix et la sécurité. En attendant, nous appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte susceptible de mettre les enfants en danger. Les attaques contre les enfants, associées aux entraves à l'accès de l'aide humanitaire, constituent de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Dans un monde enlisé dans un cycle de violence, les enfants sont l'espoir du monde et il faut leur donner de l'espoir. Ils doivent être autorisés à réinventer un monde meilleur pour nous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Algérie.

Nous remercions sincèrement de leurs exposés qui donnent à réfléchir le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, et la représentante de la société civile, M^{me} Bisan Nateel. L'exposé émouvant de Bisan a été un nouveau témoignage du niveau de souffrance auquel les Gazaouites, en particulier les enfants, ont été confrontés pendant plus de 470 jours d'agression israélienne. Elle doit être assurée que le peuple algérien l'appuiera toujours, elle et le peuple palestinien. Comme l'a déclaré le Président Abdelmadjid Tebboune, « l'Algérie ne laissera jamais le peuple palestinien seul tant qu'il ne pourra pas jouir de ses droits ».

Un cessez-le-feu vient d'être conclu à Gaza, offrant une lueur d'espoir après 15 mois de guerre dévastateurs, grâce aux efforts de médiation de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis. En ce moment, il est essentiel de ressentir la détresse de la population de Gaza, parmi laquelle se trouvent des enfants innocents qui ont été témoins d'atrocités auxquelles aucun enfant ne devrait jamais être exposé. Les enfants ne sont pas responsables des décisions prises par les adultes, et pourtant ils sont souvent les premières victimes des conflits. Cette réalité tragique est constatée partout dans le monde, mais à Gaza, la situation a atteint des niveaux sans précédent. Les événements qui se sont déroulés sous nos yeux n'étaient pas seulement un conflit ; il s'agissait d'une guerre contre les enfants, d'une guerre contre l'innocence.

Il est primordial d'être les porte-voix de la souffrance des enfants palestiniens, qui subissent encore les conséquences des attaques meurtrières contre la population civile menées par la Puissance occupante israélienne depuis plus de 15 mois, ou 470 jours, attaques qui ont donné lieu à un bilan ahurissant. Des milliers d'enfants ont été blessés à Gaza, qui compte le plus grand nombre d'enfants amputés de l'histoire moderne.

L'on estime que 17 000 enfants sont aujourd'hui non accompagnés ou séparés de leurs parents. Près d'un million d'enfants ont été déplacés de leurs foyers, et nous ne devons pas oublier ceux qui sont morts à la suite d'attaques armées et de bombardements ou qui sont morts de faim, de froid ou en raison du manque d'accès aux soins de santé, pour ne mentionner que certaines violations du droit international humanitaire. Selon diverses organisations non gouvernementales, plus de 18 000 enfants ont été tués à Gaza, soit 44 % du nombre total de victimes, et les chiffres réels sont certainement beaucoup plus élevés. Alors que les décombres à Gaza n'ont pas encore été entièrement déblayés, on estime à 20 000 le nombre d'enfants portés disparus. Ces enfants, dont la vie a été brutalement interrompue par les attaques israéliennes avant qu'ils ne puissent s'épanouir, n'auront jamais la chance de vieillir. Leur disparition créera un vide que leurs familles ne parviendront pas à combler, de leur vivant ou dans leurs cœurs.

Alors que le calme est en train d'être rétabli à Gaza, et nous espérons que cela conduira à un cessez-le-feu permanent et au retrait de l'armée israélienne, la situation y reste désastreuse. L'ampleur des destructions est immense. Les conséquences à long terme sur la vie des habitants de Gaza, en particulier les enfants, sont également profondes, car ils ont subi des pertes importantes, des traumatismes et des blessures graves et ont été déplacés. Ces enfants ne sont pas scolarisés et n'ont pas accès aux soins de santé. Telle est la sombre réalité que vivent les enfants de Gaza. Les auteurs de ces meurtres et de ces crimes odieux contre des enfants doivent rendre des comptes. L'impunité et l'immunité ne doivent pas être tolérées.

L'heure est au relèvement, et nous devons agir d'urgence pour sauver des vies et aider les enfants à guérir. Les dégâts causés par le conflit sont si importants que tout doit être reconstruit à Gaza, même l'espoir de vivre de la population. Pour y parvenir, nous devons nous concentrer sur les enfants en leur donnant accès à l'éducation et aux soins de santé. Avec plus de 660 000 élèves actuellement non scolarisés, les difficultés sont immenses, surtout si l'on tient compte du fait qu'au moins 88 % des établissements d'enseignement doivent être intégralement reconstruits ou nécessitent d'importantes réparations. Qui plus est, la malnutrition est endémique. Les besoins nutritionnels de plus de 96 % des enfants âgés de moins de 2 ans ne sont pas satisfaits en raison du manque de diversité de leur alimentation, et on estime que 60 000 enfants auront besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë cette année. En outre, 1 million de personnes ont un besoin urgent de soins de santé mentale et d'aide psychosociale. Ces difficultés sont exacerbées par le fait que 84 % des installations sanitaires ont été endommagées ou détruites par les bombardements israéliens.

Je vais être très clair. Pour surmonter ces difficultés, la communauté humanitaire devra se mobiliser. À cet égard, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le pilier de l'action humanitaire à Gaza, joue un rôle vital, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Son rôle est indispensable et irremplaçable. Attaquer l'UNRWA à ce moment critique anéantirait les efforts de reconstruction et menacerait la présence même des Palestiniens sur leurs terres. Le conflit à Gaza a fait payer un lourd tribut aux enfants, leur infligeant des dommages potentiellement irréversibles, et ses conséquences constituent une menace non seulement pour l'avenir de chacun d'entre eux, mais aussi pour le tissu même de la société palestinienne au cours des générations à venir. Nous devons répondre aux besoins et protéger les intérêts des générations actuelles et futures, conformément à l'engagement pris par nos dirigeants dans le paragraphe liminaire du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale).

Tout être humain naît libre et égal en dignité et en droits. Quel que soit leur lieu de naissance, les enfants ont le droit inaliénable de vivre dignement, d'avoir accès à l'éducation et de grandir dans la joie et la sécurité. Les enfants de Gaza ne doivent pas faire exception à cette règle. Nous devons unir nos efforts pour offrir un avenir meilleur aux enfants de Gaza.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à l'observateur de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en arabe*) : Je remercie la délégation russe d'avoir demandé, avec le soutien de l'Algérie, du Pakistan, de la Sierra Leone et de la Somalie, la tenue de cette importante séance pour discuter de la situation des enfants palestiniens dans la bande de Gaza et pour jeter un coup de projecteur sur leur sort et la nécessité urgente de leur fournir protection et soins.

Maintenant qu'il y a un cessez-le-feu, qui doit devenir permanent, il est peut-être temps que les membres du Conseil se rendent dans la bande de Gaza sinistrée pour constater de visu ce qui est arrivé à notre peuple et à nos enfants après 15 mois de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide aux mains d'Israël, en plus des 17 années d'un blocus injuste, et pour voir par eux-mêmes les résultats de la culture d'impunité, de deux poids, deux mesures, d'immunité et d'absence d'obligation de rendre des comptes dont Israël jouit injustement en tant que Puissance occupante.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, de son exposé détaillé, et exprimer notre gratitude à toutes les équipes des Nations Unies présentes sur le terrain pour l'aide apportée à notre peuple. Je tiens à dire à M^{me} Bisan Nateel, fille de Gaza, combien nous sommes fiers d'elle et de tous les jeunes hommes et jeunes femmes palestiniens. Rien ne nous rend plus fiers que de voir les enfants de Gaza parler de Gaza devant le Conseil de sécurité et le monde entier, surtout après le long silence que l'occupation leur a imposé. Avec humanité et espoir, M^{me} Nateel a su évoquer la souffrance et l'horreur de ce qui lui est arrivé. Au nom de tous les enfants de Palestine, je tiens à la remercier de son témoignage.

Nos cœurs ont saigné pour eux tout au long de cet odieux génocide. Nous entendions battre leur cœur depuis Beït Hanoun, Beït Lahiya, Jabaliya, Gaza, Al-Wusta, Deïr el-Balah, Khan Younès et Rafah. Nous savons que ces personnes et leurs enfants ont souffert et enduré ce qu'aucun être humain ne devrait avoir à supporter : l'injustice et les agressions alors qu'elles n'ont rien fait pour mériter un tel sort. Elles sont confrontées à la machine à tuer israélienne, à cette machine de destruction, de déplacement et de nettoyage ethnique, qui cherche à les empêcher d'échapper aux bombardements, au massacre, à l'ensevelissement sous les décombres, aux arrestations, à la maladie, à la peur, à la famine, à la soif, à la chaleur de l'été et au froid de l'hiver. Nous savons la douleur et l'oppression qui les affligent, l'ampleur de la catastrophe qui les frappent et les cicatrices que nous portons en tant que peuple et qui ne peuvent être guéries. Mais nous savons aussi leur détermination sans faille à recommencer à vivre et à résister à la mort qui les guette à chaque moment. Nous nous appuyerons sur cette détermination et cet espoir, dont nous savons qu'ils peuvent être rares en ces temps difficiles, en particulier lorsque les funérariums sont encore ouverts et que la recherche des dépouilles des martyrs et des disparus se poursuit.

Je souhaite à tous les habitants de Gaza un retour en toute sécurité à leur vie et à leur foyer – ou ce qu'il en reste –, un retour en toute sécurité au sein de leur famille, parmi leurs proches et leurs amis – ou ce qu'il en reste. Nous serons à leurs côtés. Nous serons la main qui construit et qui guérit les blessures. Nous serons à l'écoute de leurs aspirations et de leurs rêves légitimes et continuerons à faire entendre leur voix jusqu'à ce que l'occupation criminelle de notre terre et de notre peuple par Israël prenne fin.

À cet égard, nous réaffirmons que le Gouvernement palestinien est prêt à assumer ses responsabilités de gouvernance dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et à fournir des services d'aide et de développement à notre peuple à Gaza, qui fait partie intégrante du territoire de l'État de Palestine. Il est prêt à le faire conformément au plan gouvernemental d'aide, de redressement rapide et d'intervention d'urgence pour la bande de Gaza que le Premier Ministre Mohammad Mustafa a présenté au

Président Mahmoud Abbas. Ce plan prévoit le retour en toute sécurité des personnes déplacées dans leurs foyers, le traitement des malades et des blessés et la réadaptation des personnes handicapées. Il prévoit également une phase de reconstruction globale, comprenant la reprise des services d'éducation et de santé, la reconstruction des infrastructures et le rétablissement des contrôles aux points de passage et aux frontières, ainsi que le redressement économique et social. À cette fin, nous nous appuyons sur les compétences et l'expérience des filles et des fils du peuple palestinien, qui peuvent construire un avenir meilleur. À cet égard, l'occupant israélien doit être contraint de libérer immédiatement les milliers de membres du personnel médical, de journalistes et d'universitaires palestiniens qui ont été enlevés dans la bande de Gaza et qui subissent de terribles traitements dans les centres de torture israéliens. Gaza ne peut se relever sans le retour de ses fils tels que le docteur Hussam Abu Safiya, le docteur Ahmed Muhanna et d'autres professionnels et techniciens qu'Israël a enlevés dans la bande de Gaza.

Il nous tarde de coopérer et de coordonner nos efforts avec les pays frères et amis sur tous les fronts afin d'apporter aide et assistance à notre peuple. Nous tenons à souligner à cet égard le rôle clef joué par l'ONU, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui est irremplaçable, surtout à ce stade critique. C'est pourquoi il faut contraindre l'occupation israélienne à ne pas entraver les opérations de l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est. Nous appelons la communauté internationale à faire en sorte que l'UNRWA puisse rouvrir ses écoles dans la bande de Gaza, et l'invitons à équiper ces écoles pour qu'elles puissent accueillir des milliers d'enfants et reprendre l'enseignement formel pour chacun d'entre eux, dans l'égalité et la sécurité. Nous savons tous que l'école contribue à protéger les enfants des conséquences de la guerre grâce au soutien psychologique et aux possibilités de loisirs qu'elle offre. Nous ne pouvons attendre plus longtemps. Nous devons commencer à reprendre l'enseignement à tous les niveaux dans la bande de Gaza avec effet immédiat.

Israël a mené des raids aériens aveugles sur des habitations civiles à Gaza et a procédé à des bombardements en tapis, en utilisant des centaines de tonnes de bombes. En conséquence, plus de 17 000 enfants ont été tués, près de 20 000 autres sont portés disparus sous les décombres de leurs maisons ou de leurs abris ou dans des charniers, des dizaines de milliers d'enfants ont subi des brûlures et des blessures permanentes, y compris l'amputation de membres, et des milliers d'entre eux sont devenus orphelins. Israël a également assiégé la bande de Gaza, imposé une politique consistant à faire de la famine une arme de guerre et empêché l'acheminement et la distribution des secours et de l'aide médicale aux civils sur place, en violation de toutes les normes morales, juridiques et politiques, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En Cisjordanie, Israël débarque avec ses véhicules militaires blindés chez nos enfants, dans leurs maisons, leurs écoles, leurs rues et leurs quartiers, les tuant et les arrêtant. Cette occupation et le terrorisme de ses colons se propagent dans chaque ville et chaque rue, de Jénine et son camp, à Toulkarm, en passant par Naplouse, Ramallah, Qalqiliya, Bethléem et Hébron. Elle détruit, déplace, bombarde ; elle arrête, brûle et détruit ; elle pille et colonise, en violation flagrante des lois et des conventions internationales, sans faire l'objet de la moindre mesure de dissuasion ou de sanction.

Nous exigeons que l'armée d'occupation israélienne reste sur la liste des auteurs de violations des droits de l'enfant commises en période de conflit armé, établie par l'ONU, jusqu'à ce que cette occupation cesse de commettre ses crimes contre nos enfants. Nous appelons également les pays à interdire l'envoi d'armes à l'armée d'occupation israélienne, afin de la contraindre à respecter le droit international et à protéger nos enfants. Nous ne pouvons pas accepter que tel soit notre destin, tout comme nous ne pouvons pas accepter que le destin de nos enfants soit une tombe

dans la bande de Gaza, un centre de détention en Cisjordanie ou le déplacement à Jérusalem-Est. Il est inconcevable que nos enfants vivent aujourd'hui la vie rude que nous avons connue dans notre enfance à cause de l'occupation israélienne, qui dure depuis des décennies et dont on ne voit pas la fin.

Cette spirale de violence doit cesser immédiatement, tout comme cette occupation qui nous vole nos enfants, qui nous vole notre jeunesse et qui nous vole nos vies. Il est temps pour nous et nos enfants de vivre libérés de l'occupation et de l'agression israéliennes. Il est temps qu'émerge une génération palestinienne qui ne connaisse pas la vie sous l'occupation. Il est temps que la guerre et le siège prennent fin pour de bon.

Il est temps de libérer tous les enfants palestiniens retenus par Israël dans ses centres de torture et de détention, et de veiller à ce qu'Israël ne les arrête pas à nouveau. Il est temps que nos enfants blessés et malades reçoivent les traitements médicaux et les soins nécessaires, en particulier ceux qui ont perdu des membres et qui ont besoin de prothèses et d'une rééducation, et qui doivent se réadapter à la nouvelle vie qui leur a été imposée.

J'appelle tous les membres du Conseil à se joindre à nous dans nos efforts pour instaurer la justice, la paix et la sécurité dans notre région. Cela ne peut se faire qu'en mettant fin à l'occupation israélienne illégale de nos terres, conformément à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice concernant les *Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est* (voir A/78/968), en rendant la justice et en amenant les auteurs de crimes à répondre de leurs actes devant les tribunaux internationaux, ainsi qu'en parvenant à l'indépendance et à la souveraineté de l'État de Palestine et en garantissant son admission en tant que Membre à part entière de l'ONU, afin que notre peuple puisse exercer son droit à l'autodétermination et que nos enfants puissent naître et grandir dans la paix et la sécurité, en étant capables de réaliser leurs rêves, de construire leur avenir et de vivre dans la liberté et la dignité.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Président du Conseil de sécurité donne la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, Monsieur Bendjama, j'ai remarqué que lorsque vous donnez la parole à un État Membre, vous dites simplement que vous lui donnez la parole. Mais lorsqu'il s'agit d'Israël, vous dites « la présidence » ou « le Président » donne la parole. Je ne comprends pas le raisonnement qui sous-tend ce choix, et peut-être pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous faites cette distinction entre Israël et les autres États Membres qui se présentent devant le Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Avez-vous terminé votre déclaration ?

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Non, je n'ai pas commencé. Je voulais simplement savoir pourquoi vous avez fait cette distinction lorsque vous m'avez donné la parole au cours de ce mois, puisque vous êtes le Président du Conseil de sécurité. Je pensais qu'il s'agissait d'une erreur, mais je vois maintenant que ce n'est pas le cas et que cela cache quelque chose. Peut-être avez-vous quelque chose contre mon pays. Mais en tant que Président du Conseil, il vous appartient de mettre de côté vos réflexions ou vos sentiments personnels lorsque vous présidez le Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous présidons le Conseil, et la présidence du Conseil de sécurité donne la parole au représentant d'Israël. Vous avez la parole, Monsieur.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord demander au Conseil s'il a déjà pris le temps de se pencher sur le sort des enfants israéliens. Trop d'enfants israéliens ont été mutilés, torturés et assassinés le 7 octobre 2023, autant de vies innocentes fauchées par la brutalité des terroristes du Hamas. Trente enfants

ont été enlevés à leur domicile, arrachés à leur famille et emmenés dans les profondeurs des tunnels terroristes du Hamas. Des dizaines de milliers d'enfants israéliens ont été déplacés, et leurs maisons ont été détruites, leurs écoles fermées et leurs vies brisées. Personne à l'ONU ou dans l'un de ses organismes n'en a suffisamment dit à leur sujet, et encore moins levé le petit doigt pour les aider. Et qu'en est-il des enfants qui ont passé leurs premières années d'existence sous le flot constant des tirs de roquettes du Hamas ? Il faut s'imaginer grandir au son des sirènes, avec seulement quelques secondes pour se mettre à l'abri, en sachant que chaque moment de paix peut être détruit en un instant. Des dizaines de milliers d'enfants ont grandi en sachant qu'à tout moment, une roquette du Hamas était susceptible de les tuer.

Telle est la réalité des enfants israéliens. Le traumatisme qu'ils ont subi est inimaginable. Mais où est donc passée la compassion du Conseil ? Où sont les séances d'urgence ? Où est l'indignation ? En revanche, nous sommes réunis ici aujourd'hui pour parler uniquement des enfants de Gaza. Si leurs souffrances sont bien réelles, ce débat est dominé par une fausse indignation et des desseins politiques. Chaque membre du Conseil, y compris ceux qui ont demandé la tenue du présent débat, sait qui est responsable de leur sort. C'est le Hamas, et non Israël, qui a transformé Gaza en zone de guerre. C'est le Hamas, et non Israël, qui utilise les enfants comme boucliers humains. C'est le Hamas, et non Israël, qui implante son infrastructure terroriste dans les écoles, les hôpitaux et les quartiers civils. Pourtant, le Conseil choisit à chaque fois de faire abstraction de ces faits et de vilipender un pays démocratique qui met tout en œuvre pour protéger des vies innocentes.

Le 7 octobre, le Hamas a délibérément choisi de massacrer notre peuple. Il savait, comme tout le monde dans cette salle, que ses actions provoqueraient la réaction qui s'est ensuivie. Il savait qu'il mettrait son propre peuple en danger, mais il a tout de même commis ses atrocités, en se cachant derrière des civils et en défiant Israël d'agir.

Le débat d'aujourd'hui est un affront au bon sens. Les personnes qui se soucient réellement des enfants de Gaza doivent condamner le Hamas sans équivoque. Tout le reste n'est qu'hypocrisie. Le Hamas a volé l'enfance d'innombrables enfants et empoisonné leur esprit. Il a transformé les écoles en terrains d'entraînement à la terreur, où l'on apprend aux enfants à glorifier la violence et la haine. Nous avons tous vu les images, y compris la semaine dernière, de jeunes enfants de Gaza portant des bandeaux du Hamas, brandissant des armes. C'est l'avenir que le Hamas souhaite pour les enfants de Gaza. Que l'on imagine le niveau de haine qu'il a inculqué à ces innombrables jeunes garçons. Ce ne sont pas des exemples isolés ; il s'agit d'un endoctrinement systématique. Le Hamas a privé des générations de leur innocence et de leur avenir.

Si le Conseil se souciait vraiment des enfants de Gaza, il aurait condamné cet endoctrinement depuis longtemps. Mais au lieu de cela, nous n'entendons que le silence. Soyons honnêtes : quel sera l'avenir des enfants de Gaza si le Hamas est au pouvoir ? La réponse est aucun. Ils resteront des outils pour la terreur du Hamas, de la chair à canon pour ses objectifs meurtriers. Ils grandiront dans une société où la haine est célébrée, où la violence est glorifiée et où la vie est bon marché. Est-ce là l'avenir que le Conseil leur souhaite ? C'est l'avenir que le Conseil permet en refusant de demander des comptes au Hamas.

Contrastons avec ce qui aurait pu être. Je tiens à rappeler au Conseil qu'en 2005, Israël a pris la décision douloureuse et sans précédent de se retirer de Gaza. Nous avons retiré tous les citoyens et soldats israéliens – les prétendues colonies de peuplement, les colons, l'occupation, le blocus, quel que soit le nom qu'on leur donne – déracinant des communautés entières dans l'espoir de donner aux Palestiniens une chance d'accéder à la paix et à la prospérité. Nous avons tout laissé là-bas, des communautés entières.

Qu'a fait le Hamas de cette chance ? Il a fait de Gaza la plus grande base terroriste du monde, détournant les ressources destinées à la population et à ses besoins pour construire des roquettes et des tunnels. Il aurait pu créer un avenir florissant – tout le monde parle de l'avenir des enfants. Il avait la possibilité de le faire – un Singapour sur la Méditerranée. Au lieu de cela, il a choisi la destruction. Les enfants de Gaza auraient pu avoir un avenir plein de possibilités. Au lieu de cela, ils sont pris au piège dans un cycle de violence et de désespoir, tout cela à cause du Hamas, et non d'Israël.

L'engagement d'Israël à réduire au minimum les dommages causés aux civils est inégalé. Nous prenons des mesures extraordinaires pour protéger les vies innocentes, même lorsque le Hamas rend la chose presque impossible. Nous mettons nos propres soldats en danger pour épargner des vies dans l'autre camp. Pourtant, le Hamas exploite cette humanité, s'implantant plus profondément parmi les civils, en utilisant leurs maisons comme bunkers, leurs écoles comme entrepôts d'armes et leurs hôpitaux comme centres de commandement. Il ne s'agit pas d'une équivalence morale ; c'est une abomination morale.

Je demande donc au Conseil aujourd'hui : s'il se soucie vraiment des enfants de Gaza, pourquoi reste-t-il silencieux face à un tel mal ? Pourquoi n'exige-t-il pas la fin de l'endoctrinement et de l'exploitation des enfants par le Hamas ? Pourquoi ne soutient-il pas les efforts visant à démanteler le réseau terroriste et à libérer Gaza de l'emprise du Hamas ?

L'Algérie parle en termes élogieux du Hamas et souhaite qu'il reste à Gaza. S'il le fait, il n'y aura pas d'avenir pour les enfants de Gaza. Si elle se souciait réellement des enfants de Gaza, elle se joindrait à Israël pour œuvrer à la création d'un avenir fait d'espoir et non de haine. Cet avenir est possible, mais seulement si le Hamas est chassé du pouvoir. Imaginons une Gaza où les enfants vont à l'école pour apprendre – pas pour être endoctrinés, pas avec des armes. Imaginons une Gaza où les ressources sont utilisées pour construire des terrains de jeux et non des tunnels ; où les hôpitaux prodiguent des soins au lieu de cacher des armes ; où les familles peuvent vivre sans crainte. Ce n'est pas une chimère. C'est une réalité qui pourrait être concrétisée si le règne de terreur du Hamas prenait fin.

La communauté internationale doit faire un choix : soutenir les enfants de Gaza ou soutenir ceux qui les utilisent comme boucliers. Il n'est pas possible de soutenir les enfants de Gaza et de soutenir le Hamas en même temps. En refusant d'affronter la vérité sur le Hamas, le Conseil ne manque pas seulement à son devoir envers Israël ou les enfants de Gaza ; il manque à son devoir envers l'humanité. Le Conseil a été créé pour défendre la paix et la justice, mais si cette inaction se poursuit, la terreur continuera de prospérer. Israël continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger son peuple et chercher un avenir meilleur pour tous les enfants de la région. Mais que l'on ne s'y trompe pas : cet avenir ne peut pas inclure et n'inclura pas le Hamas.

Peut-être mes collègues ont-ils oublié le petit Kfir Bibas, mais je peux leur assurer que ce n'est pas notre cas. Kfir Bibas avait 9 mois lorsqu'il a été arraché à son lit, avec son frère de 4 ans, Ariel, et ses parents, Shiri et Yarden. Il est resté dans les sombres donjons de la terreur du Hamas. Depuis lors, nous n'avons reçu aucune nouvelle – rien – sur son état, aucune visite de la Croix-Rouge, aucune offre d'assistance et aucune indignation de la part de l'ONU. Il y a quelques jours, Kfir Bibas aurait dû fêter son deuxième anniversaire, mais pour ce petit garçon, il n'y a pas eu de fête. Kfir n'a pas eu l'occasion de fêter un seul anniversaire. Il n'a connu que la captivité et la souffrance. Le Conseil n'entend-il pas les cris des enfants israéliens ? Ne ressent-il pas la douleur des enfants israéliens ? Ne voit-il pas leurs larmes ? S'il le faisait, s'il se souciait d'autre chose que de considérations politiques, il consacrerait cette séance à parler de Kfir Bibas et de tous les enfants israéliens qui souffrent encore. Nos enfants – chacun d'entre eux – méritent mieux que le silence du Conseil. Ils méritent mieux que l'indifférence du Conseil. Ils méritent de retrouver leur vie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je remercie les membres qui ont demandé la tenue de cette séance importante. Je remercie le Secrétaire général adjoint Fletcher et notre chère sœur, M^{me} Bisan Nateel, de son exposé informatif et circonstancié.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance aujourd'hui pour discuter de la situation des enfants dans la bande de Gaza, dans le contexte de l'agression israélienne. Les efforts de médiation intenses déployés par l'Égypte, les États-Unis et le Qatar ont abouti, non sans difficulté, à un accord de cessez-le-feu visant à mettre un terme à l'agression et à sauver des civils. Nous espérons qu'il sera pleinement mis en œuvre pour mettre fin aux souffrances de nos frères et sœurs palestiniens.

C'est le cœur lourd que nous parlons aujourd'hui d'une cause particulièrement déchirante, celle de nos enfants dans la bande de Gaza, qui ont vécu l'expérience la plus horrible qu'un enfant puisse traverser. Nous nous exprimons aujourd'hui dans la douleur, incapables de comprendre pourquoi il nous faut même expliquer que la cause de nos enfants palestiniens est une cause juste et humanitaire, alors même que les faits sont là, bien visibles aux yeux des membres du Conseil.

Les rapports de l'ONU et des organisations internationales font état de nombreuses horreurs, si nombreuses qu'il est impossible de toutes les énumérer. Ces rapports nous apprennent que Gaza s'est transformée en un cimetière pour enfants, et qu'au bas mot, plus de 7 000 enfants sont morts en martyrs. Pris ensemble, les femmes et les enfants représentent 70 % des martyrs de Gaza. Il s'agit du nombre le plus élevé de femmes et d'enfants tués dans un conflit sur une période similaire au cours des 20 dernières années. Les rapports nous apprennent que des milliers d'enfants sont portés disparus, déplacés ou orphelins. Certains d'entre eux sont totalement seuls, sans aucun membre de leur famille. Le nombre d'enfants amputés à Gaza, par rapport à la taille de la population, est le plus élevé au monde. Les rapports font état de décès dus à la famine, aux pénuries de médicaments et au froid rigoureux, en raison des restrictions israéliennes imposées à l'aide humanitaire. Ils indiquent que les enfants perdent plus d'une année scolaire et sont totalement privés de soins de santé. Ils mentionnent les déplacements, le siège et la destruction des infrastructures de santé et d'éducation.

Les enfants de Gaza ont été soumis à des horreurs sans précédent pour la simple raison qu'ils sont des Palestiniens qui languissent sous le joug de l'occupation israélienne injuste. Ils ont subi des atrocités qu'ils ne pourront jamais effacer de leur mémoire. Il se peut même que les conséquences physiques et psychologiques de ces atrocités soient irréversibles. Le motif invoqué par Israël est toujours la libération des otages. Nous nous demandons en quoi tuer des enfants de cette manière et à ce rythme peut être à la fois un moyen et une fin.

La position du Groupe des États arabes repose sur les facteurs suivants.

Premièrement, les crimes commis contre les enfants palestiniens constituent une grave violation des règles conventionnelles et coutumières du droit international humanitaire et une violation des dispositions du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme, qui établissent toutes qu'il est illégal de prendre pour cible des civils, y compris des enfants, dans les conflits armés. Ces actes violent également les engagements internationaux figurant dans la Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant et les Conventions de Genève de 1949 et leur protocole additionnel I de 1977. Ces engagements ont par ailleurs été entérinés par le Conseil de sécurité dans ses résolutions, depuis la résolution 1261 (1999) jusqu'à la dernière, la résolution 2764 (2024), afin de protéger les civils en période de conflit armé.

Deuxièmement, le Groupe des États arabes note que les enfants de Gaza sont victimes de crimes et de violations, et qu'en parallèle, des violations similaires et des meurtres sont commis contre des enfants palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Cela a incité le Secrétaire général à inscrire Israël sur la liste des parties qui commettent de graves violations contre les enfants en situation de conflit armé. Le nombre d'enfants tués par Israël au cours de cette guerre dépasse celui enregistré lors de n'importe quelle autre guerre ces dernières décennies. Par conséquent, le Groupe souligne qu'il est nécessaire et obligatoire d'amener les responsables à répondre de leurs actes, et de coopérer avec les tribunaux internationaux à cet égard. Ces crimes ne doivent en aucun cas être tolérés ni justifiés.

Troisièmement, le Groupe des États arabes appelle à intensifier les efforts et à mobiliser les ressources internationales en faveur de projets de relèvement rapide, en mettant l'accent sur la reconstruction et la remise en état des infrastructures de santé et d'éducation, services dont les enfants ont un besoin urgent. Il est impératif d'atténuer rapidement les conséquences de la déscolarisation des enfants de Gaza et du manque d'accès aux soins de santé et aux soins psychologiques dont ils ont besoin.

Quatrièmement, le Groupe des États arabes souligne le rôle vital et irremplaçable de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans la fourniture de services aux enfants palestiniens, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'aide humanitaire. Par conséquent, afin de protéger l'avenir de nos enfants, il est indispensable de préserver leur seule bouée de sauvetage, à savoir l'UNRWA.

Cinquièmement et enfin, la seule solution pour assurer un avenir meilleur à ces enfants, les futurs hommes et femmes de la Palestine de demain, est de leur garantir l'égalité avec les autres peuples du monde, de mettre fin à l'occupation odieuse qui leur est imposée et de mettre un terme aux attaques dont ils font l'objet depuis des décennies, afin qu'ils puissent vivre dans leur État indépendant, dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Pour terminer, nous ne pouvons que présenter nos excuses aux enfants palestiniens et à M^{me} Bisan Nateel. Nous avons fait tout notre possible pour mettre fin à cette guerre injuste. Nous espérons que cette génération d'enfants palestiniens connaîtra un avenir meilleur que son passé et son présent. Peut-être sera-t-elle la génération née de la souffrance pour devenir ensuite la première génération à vivre dans un État indépendant. Pour atteindre ce noble objectif, nous continuerons de donner le meilleur de nous-mêmes.

La séance est levée à 18 heures.